

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,
EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

RAPPORT DE LA REVUE SECTORIELLE

ANNEE 2016

***SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI ET
PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE***

Mai 2017

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	3
Liste des tableaux	5
Introduction	7
1. Bilan	9
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement au niveau du secteur	9
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et des stratégies de développement du secteur.....	13
1.2.1 Industrie	13
1.2.2 Commerce	15
1.2.3 Artisanat et tourisme	20
1.2.4 Emploi et formation professionnelle	22
1.2.5 Promotion de l'investissement et secteur privé	32
1.3 Etat de l'exécution budgétaire	35
1.3.1 Ministère du Développement Industriel	35
1.3.2 Ministère du Commerce	37
1.3.3 Ministère de l'Artisanat et du Tourisme	41
1.3.4 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	44
1.3.5 Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé	47
1.3.6 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur	50
1.4 Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesure des performances du CREDD (2016-2018)	50
1.5 Description du cadre partenarial	51
2. Problèmes et contraintes	55
3. Perspectives	55
3.1 Industrie.....	55
3.2 Commerce	56
3.3 Artisanat	56
3.4 Tourisme.....	56
3.5 Emploi et formation professionnelle.....	57
3.6 Promotion de l'investissement et du secteur privé	58
4. Recommandations	59
4.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2015	59
4.2 Recommandations de la revue sectorielle 2016	62
Conclusion	62

Sigles et abréviations

ACP	Afrique-Caraïbes Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
AGOA	African Growth and Opportunity Act
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
APSFD-Mali	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali
BATEX-CI	Bakary Textiles et Cissé Industrie
BIT	Bureau International du Travail
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre de Développement du Secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement du Textile
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CODEPA	Comité pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
EU	Union Européenne
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
FDE	Fonds de Développement Économique
FEBEVIM	Fédération des groupements interprofessionnels du bétail et de la viande du Mali
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre

IMF	Institution de Microfinance
ISO	Organisation internationale de normalisation
MAT	Ministère de l'Artisanat et du Tourisme
MC	Ministère du Commerce
MDI	Ministère du Développement Industriel
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MPISP	Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectif de Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD.	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAFICOT	Projet d'Appui à la Filière Coton-Textile
PAFIP	Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelle
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PDSA	Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PME	Plan Mali Emergent
PNA/ERP	Programme National d'Actions pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRED	Plan pour la Relance Durable
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PTF	Partenaire Technique et Financier
RNP	Répertoire National des Projets
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SIA	Salon International de l'Agriculture
SICA EPIP	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SLE	Schéma de Libéralisation des Echanges
TBT	Barrières Techniques au Commerce
TPC	Taxe Préférentielle Communautaire
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	United States Agency for International Development
UTRAFRUY	Unité de transformation des fruits et légumes de Yanfolila

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs de l'Industrie de 2012 à 2016	14
Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce de 2012 à 2016	18
Tableau 3 : Evolution des indicateurs du secteur artisanat de 2012 à 2016	20
Tableau 4 : Evolution des indicateurs du tourisme	21
Tableau 5 : Nombre total d'emplois par secteur et par sexe en 2016	24
Tableau 6 : Répartition des emplois privés par trimestre et par type de contrat	24
Tableau 7 : Répartition des emplois privés selon la nature de l'emploi, les non diplômés et les diplômés	24
Tableau 8 : Répartition des emplois privés nationaux par type de contrat et branche d'activité en 2016	25
Tableau 9 : Répartition des emplois privés nationaux par région et par type de contrat en 2016	25
Tableau 10 : Répartition des emplois par zone d'origine et par type de contrat en 2016	26
Tableau 11 : Répartition des emplois par secteur d'activité, trimestre et par sexe	26
Tableau 12 : Répartition des emplois par tranche d'âge, type de contrat et par sexe	26
Tableau 13 : Nombre de cas de licenciement suivant le motif et la région en 2016	27
Tableau 14 : Demandes d'emploi enregistrées par Structure selon le sexe	27
Tableau 15 : Demandes d'emploi enregistrées par région selon le sexe	27
Tableau 16 : Offres d'emploi enregistrées par bureaux de placement public et privé	28
Tableau 17 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail 2015	28
Tableau 18: Offres d'emploi enregistrées par Région	28
Tableau 19 : Evolution de certains indicateurs de l'emploi	29
Tableau 20 : Principaux indicateurs de l'emploi selon le lieu de résidence en 2015	29
Tableau 21 : Répartition des jeunes inscrits en stage de formation professionnelle par région et par sexe	29
Tableau 22 : Répartition des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle par région et par sexe	30
Tableau 23 : Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules	30
Tableau 24 : Répartition des projets reçus par APEJ en 2016 par région et par sexe	31
Tableau 25 : Répartition des projets financés par l'APEJ en 2016 par région, par filière et par sexe	31
Tableau 26 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle	32
Tableau 27 : Les autorisations poste/création	33
Tableau 28 : Evolution des indicateurs du secteur de la Promotion de l'investissement et du secteur privé	34
Tableau 29 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance	34
Tableau 30 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du Ministère du Développement Industriel	35
Tableau 31 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du Ministère du Développement Industriel	37
Tableau 32 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers FCFA	37
Tableau 33 : Prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA	38
Tableau 34 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du Ministère du Commerce (Montants en millions de F CFA)	38
Tableau 35 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du Ministère du Commerce (Montant en Millions de F CFA)	40
Tableau 36 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers de FCFA (données du 01 juillet au 31 décembre 2016)	41
Tableau 37 : Prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA	41
Tableau 38 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme (Montants en millions de F CFA)	42
Tableau 39 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme (Montant en Millions de F CFA)	43
Tableau 40 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers de FCFA	44
Tableau 41 : Prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA	44
Tableau 42 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP (Montants en million de FCFA)	45
Tableau 43 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du MEFP (Montant en Millions de F CFA)	47
Tableau 44 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers de FCFA	47

Tableau 45 : Les prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA	48
Tableau 46 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MPISP (Montants en millions de F CFA)	48
Tableau 47 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du MPISP (Montant en Millions de F CFA)	49
Tableau 48 : Récapitulatif de l'état d'exécution des projets du secteur en 2016 en milliards de F CFA	50
Tableau 49 : Les indicateurs du secteur dans le cadre de mesure des performances du CREDD (2016-2018)	50
Tableau 50 : Cadre partenarial de l'Industrie en 2016	51
Tableau 51 : Cadre partenarial du Commerce en 2016	51
Tableau 52 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2016	51
Tableau 53 : Cadre partenarial du Tourisme en 2016	52
Tableau 54 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2016	52
Tableau 55 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2016	53
Tableau 56 : Cadre partenarial des réformes du climat des affaires	53
Tableau 57 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2016	54
Tableau 58 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2015	59
Tableau 59 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2015	60
Tableau 60 : Recommandations	62

Introduction

1. A la fin des années 1990, la réduction de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires. Avec l'appui de ces Partenaires, il a été recommandé au sommet de Copenhague en 1995, l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015.

2. Le Mali, comme l'ensemble des Nations, s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable dans les quinze prochaines années. L'Agenda va au-delà des OMD dont la plupart restent encore inachevés dans la perspective de l'éradication totale de la pauvreté et de la réduction des inégalités.

3. L'Agenda 2030 a été adopté au niveau international en septembre 2015 dans un contexte marqué pour le Mali par de nombreux défis. Le Mali fait partie des pays qui n'ont pas atteint certains Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en fin 2015, malgré un réel potentiel de développement.

4. Les autorités maliennes, pour réduire la pauvreté, ont adopté trois générations de Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) : le CSLP 2002-2006 en mai 2002, le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRП 2007-2011) en décembre 2006 et le CSCRП 2012-2017 en décembre 2011. Le CSCRП était le cadre fédérateur des politiques et stratégies nationales, le principal référentiel et instrument de négociation avec les PTF dans leur appui au Mali, il prend en compte la vision de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Mali 2025 et intègre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

5. A partir de 2012, la gestion des effets de la crise a conduit les autorités à doter le Mali d'autres documents de référence de politiques et stratégies de développement en plus du CSCRП 2012-2017. Il s'agit entre autres (i) du Plan pour la Relance Durable (PRED) 2013-2014 ; (ii) du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018 ; (iii) du Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord (PDARN) ; (iv) du Plan Mali Emergent (PME), en cours de conception ; (v) de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation et la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord ; (vi) des documents de politiques sectorielles ; etc.

6. Ce contexte nouveau a amené les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique, à parvenir à un document unique de référence visant à promouvoir un développement durable et qui affichera très distinctement les priorités du Gouvernement à savoir : (i) les priorités du PAG ; (ii) les actions du PRED qui n'ont pu être réalisées avant décembre 2014 ; (iii) les problématiques majeures actuelles et (iv) les leçons tirées de la grave crise qui a frappé le pays en 2012.

7. Sur cette base, un Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) issu de la relecture du CSCRП 2012-2017 en lien avec les différents documents de référence cités ci-dessus a été approuvé par le Décret N° 2016-0889/PRM du 23 novembre 2016 comme document de politique nationale. Ce cadre stratégique est le nouveau cadre de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement du pays tant au niveau national que sectoriel.

8. L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

9. Le CREDD 2016-2018 précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

10. Le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 1 du CREDD 2016-2018: « Croissance Économique Inclusive et Durable » à travers son domaine prioritaire 7 : « Développement des autres secteurs de croissance » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 17 : « Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie » ; l'objectif spécifique 18 : « Promouvoir le commerce intérieur et extérieur » et l'objectif spécifique 19 : « Consolider les secteurs du tourisme, et de l'artisanat ».

11. Le secteur contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 2 du CREDD 2016-2018: « Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base » à travers son domaine prioritaire 8 : « Développement des compétences » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 22 : « Favoriser les créations d'emplois, Développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses ».

12. L'année 2016 a été marquée par la poursuite des efforts dans le processus de stabilisation et de reconstruction du pays, avec la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali et l'organisation des élections communales.

13. L'environnement économique national a été marqué par une campagne agricole 2015-2016 jugée bonne sur l'ensemble du territoire national.

14. En 2016, le taux de croissance réelle du PIB est ressorti à 5,8% contre 6,0% en 2015. Ce résultat est principalement imputable aux secteurs primaire et tertiaire avec respectivement 7,6% et 6,9% en 2016 contre 7,3% et 7,3% en 2015. Le taux de croissance du secteur secondaire est ressorti à 0,4% en 2016 contre -0,6% en 2015. Les parts des secteurs primaire et tertiaire restent prédominantes dans le PIB en 2016. Elles sont passées respectivement de 37,8% et 36,6% en 2015 à 38,1% et 36,8% en 2016. Celle du secteur secondaire a baissé en passant de 17,8% en 2015 à 16,5% en 2016¹.

15. La baisse de la part du secondaire est imputable principalement aux branches industrielles « industries agroalimentaires » et « autres industries » avec des taux de croissance respectifs de -12,0% et -7,3% en 2016 contre -8,8% et -8,6% en 2015. La production de l'industrie agroalimentaire, essentiellement composée d'huileries et de graines de coton, n'a pas augmentée malgré l'augmentation de la production de coton graine qui est passé de 513 536 tonnes en 2015/2016 à 645 000 tonnes en 2016/2017, soit une hausse 26%.

16. Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles. La revue a pour objectif de faire le point sur le bilan, les problèmes et contraintes, les perspectives et les recommandations du secteur au 31 décembre 2016. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrés, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués. Il porte d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

¹ Source : Rapport de la Situation Économique et Financière du Mali de 2016

17. Il comporte trois parties :

- le bilan du secteur en termes de (i) mise en œuvre des politiques et stratégies ; (ii) état d'exécution budgétaire ; (iii) indicateurs sectoriels inscrits dans la matrice d'évaluation du CREDD, avec les commentaires ; (iv) d'autres indicateurs pertinents au niveau du secteur ; (v) description du cadre partenarial ;
- les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques, stratégies, d'exécution du budget et du fonctionnement du cadre partenarial ;
- les perspectives sur les trois (3) prochaines années.

18. La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires. La nomination de conseillers techniques comme points focaux a amélioré l'implication des départements ministériels et la réussite du processus de la revue.

1. Bilan

1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement au niveau du secteur

1.1.1 Politique de Développement Industriel

19. Le Gouvernement a adopté en mars 2010 le document de la politique de développement industriel avec son plan opérationnel pour la période 2010-2012. L'objectif général de cette politique est d'atteindre un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025.

20. Pour réaliser cet objectif général, trois (3) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) améliorer l'environnement des entreprises industrielles pour attirer les investisseurs et faire du secteur privé le vecteur de la croissance économique ; (ii) améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes afin qu'elles puissent poursuivre leur modernisation industrielle et pénétrer des marchés d'exportation avec des produits à plus forte valeur ajoutée et (iii) encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.

21. Le plan opérationnel pour la période 2010-2012 a été évalué en 2014 et le conseil des ministres du 27 mai 2015 a adopté le deuxième opérationnel 2015-2017.

1.1.2 Politique Nationale de la Qualité

22. La Politique nationale de la Qualité et son Plan d'Actions 2015-2017 ont été adoptés en Conseil des ministres le 10 juin 2015.

23. Son objectif général est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une Infrastructure Nationale de la Qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration du Mali dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique durable.

24. Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ; (ii) assurer la conformité aux normes ; (iii)

renforcer les capacités des structures d'accompagnement et d'appui à la promotion de la qualité ; (iv) promouvoir le partenariat public privé dans le financement de l'Infrastructure Nationale de la Qualité.

1.1.3 Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat

25. Le document de Politique de Développement de l'Artisanat au Mali et son plan d'Actions 2009-2013, adopté par le Conseil des ministres du 24 mars 2010, a pour objectif général de promouvoir le développement du secteur de l'Artisanat par l'exploitation de ses potentialités, en vue de créer des emplois durables et d'accroître les revenus afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

26. Cinq axes stratégiques ont été définis pour la mise en œuvre de la politique, à savoir (i) le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ; (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des artisans ; (iii) la mise en place de systèmes de financement ; (iv) l'amélioration de l'accès aux marchés et (v) le renforcement du système d'information et des mécanismes d'aide à la décision.

27. Le premier plan d'actions 2009-2013 a fait l'objet d'une évaluation en 2014. Un second plan d'actions 2014-2018 a été adopté par le Conseil des ministres, le 18 mars 2015.

1.1.4 Politique Nationale de l'Emploi

28. La Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'actions opérationnel (2015-2017) ont été adoptés le 18 mars 2015 en Conseil des ministres. Son objectif général est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents. Ils intègrent les orientations nationales en matière de développement de richesses stimulé par une croissance économique équilibrée d'ici l'horizon 2018, porteuse de création d'emplois massifs et durables, en faveur notamment des jeunes et des femmes dans tous les secteurs d'activités.

29. Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) d'établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales (macroéconomique, fiscale, commerciale, investissement) et les politiques de développement sectoriel (développement rural, industrie, artisanat, commerce, etc.) ; (ii) renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micro et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour etc.) ; (iii) améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique; (iv) améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

1.1.5 Politique Nationale de Formation Professionnelle

30. La Politique Nationale de Formation Professionnelle a été adoptée par le Conseil des ministres en sa session du 29 juillet 2009. Son objectif général est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des acteurs des secteurs productifs, des agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

31. Pour réaliser cet objectif général, sept (07) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) tendre vers l'adéquation formation/emploi; (ii) améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ; (iii) améliorer les compétences des acteurs des secteurs productifs ; (iv) satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée ; (v) favoriser l'insertion professionnelle des acteurs en

milieu rural et urbain ; (vi) assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ; (vii) consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

32. La mise en œuvre de la Politique Nationale de Formation Professionnelle se réalise à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) dont le premier plan d'actions a été adopté en 2014. Un second plan d'actions 2015-2017 du PRODEFPE permettra de former plus de 300 000 jeunes et femmes dans 50 filières porteuses à travers trois types de formations retenus : la formation initiale professionnelle, la formation qualifiante et la formation continue.

1.1.6 Politique Nationale de Développement de la Microfinance

33. Trois plans d'actions de développement de la microfinance ont été adoptés successivement sur les périodes 1999-2002, 2005-2008 et 2008-2012. La stratégie nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2008-2012 ont été adoptés en 2008.

34. Après l'évaluation de cette stratégie, les acteurs du secteur ont recommandé d'élaborer le document de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance et le Plan d'actions 2016-2020, qui ont été adoptés le 29 juin 2016 par le Conseil des Ministres. L'objectif général de la politique est d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.

35. Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) assainir le secteur et professionnaliser les SFD ; (ii) protéger les intérêts des clients et adapter l'offre à la demande des populations ; (iii) améliorer le cadre institutionnel du dispositif en charge de l'encadrement du secteur (CCS/SFD, CPA/SFD, APSFD-MALI).

1.1.7 Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire

36. La Stratégie pour le Développement du secteur Agroalimentaire a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2011. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Développement Industriel et vise comme objectif global de contribuer à l'augmentation de la richesse nationale et d'assurer la sécurité alimentaire.

37. La stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire est mise en œuvre à travers un plan d'action de 2012-2021 avec une évaluation à mi-parcours en 2017.

1.1.8 Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle

38. La Stratégie nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle au Mali et son plan d'actions 2015 – 2019 ont été adoptés par le Conseil des ministres, le 26 novembre 2014. L'objectif global est de promouvoir la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété intellectuelle.

1.1.9 Stratégie Nationale de Promotion des Investissements au Mali

39. La Stratégie nationale de Promotion des Investissements au Mali a été élaborée en 2012. Son objectif global est de promouvoir la création d'un cadre favorable à l'investissement privé. Spécifiquement, la stratégie vise à : (i) renforcer le cadre législatif et réglementaire pour une promotion efficace des investissements privés ; (ii) renforcer les capacités humaines et matérielles de l'administration publique en charge de la promotion des investissements et des structures non étatiques

intervenant dans la promotion de l'investissement privé ; (iii) améliorer le dispositif d'accompagnement de l'investissement notamment le Code des investissements en y privilégiant l'approche création et accumulation des richesses.

40. Le projet de document de Politique Nationale de Promotion de l'Investissement (PNPI) sera adopté en 2017. Ce projet de document de Politique nationale de Promotion des Investissements au Mali et son plan d'actions 2017-2019 ont été examinés par le Conseil des Ministres en sa séance du 19 octobre 2016. La politique vise à doter le Mali d'un cadre de référence des actions à mener dans le domaine de la promotion des investissements. La mise en œuvre de la politique nationale de promotion des investissements au Mali contribuera entre autres à l'accroissement du volume des investissements privés étrangers au Mali, à la réduction de la pauvreté et du chômage ainsi qu'à l'amélioration de la coordination des actions de promotion des investissements, de l'environnement des affaires et de l'image du Mali comme destination favorable à l'investissement.

1.1.10 Stratégie de Développement du Tourisme

41. La Stratégie de Développement du Tourisme du Mali adoptée en 2010 a pour objectif d'accroître les dépenses touristiques au Mali par l'augmentation du nombre d'arrivées internationales et par l'augmentation du poids relatif des segments de clientèle les plus rémunérateurs.

1.1.11 Loi d'Orientation du Secteur Privé

42. La Loi d'Orientation du Secteur Privé a été adoptée par l'Assemblée Nationale suivant la loi N°2011-088 du 30 décembre 2011. Le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé est opérationnel depuis 2014.

43. Les orientations stratégiques de la loi d'orientation du secteur privé sont : (i) instaurer un environnement des affaires plus propice au développement des activités économiques sociales et culturelles, plus particulièrement dans les filières prioritaires ; (ii) œuvrer à l'émergence de grappes industrielles compétitives, bâties sur des filières porteuses d'avantages compétitifs pour le Mali ; (iii) développer des entreprises nationales capables d'être compétitives et de créer de la richesse dans les filières cibles, notamment les petites et moyennes industries ; (iv) valoriser la production nationale par l'orientation de la consommation intérieure vers cette production et (v) favoriser la migration rapide du secteur informel vers le secteur moderne structuré.

44. Le Programme Pluriannuel d'Appui aux PME et son plan d'actions 2016-2020 ont été élaborées et le processus de validation de ces deux documents est en cours.

1.1.12 Loi portant Code des investissements

45. Le nouveau code des investissements a été adopté suivant la loi n°2012-016 du 27 février 2012. Son objectif est de promouvoir les investissements au Mali grâce à : (i) la mobilisation de l'épargne nationale et l'attraction des capitaux étrangers ; (ii) la création des emplois, la formation des cadres et d'une main-d'œuvre qualifiée ; (iii) la valorisation des matières premières locales ; (iv) la promotion des exportations ; (v) la création, l'extension, la diversification, la modernisation des infrastructures industrielles et agro-sylvo-pastorales, de prestations de services et de l'artisanat et (vi) l'incitation à investir dans les industries exportatrices et dans les secteurs économiques valorisant les matières premières et autres produits locaux.

1.1.14 Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires

46. Le Projet du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) 2016-2018 des Réformes du Climat des Affaires a été validé en atelier le 02 octobre 2015 puis adopté par le Comité Mixte des Réformes du Climat des Affaires en sa 13^{ème} session tenue, le 31 décembre 2015. Son objectif global est d'assurer l'amélioration continue de l'environnement des affaires par l'amélioration du rang du Mali dans le classement de « Doing Business » et du niveau d'autres indicateurs de performance du climat des affaires. Il s'agit spécifiquement de faire du Mali un espace favorable à l'investissement et à la promotion de l'entrepreneuriat.

1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et des stratégies de développement du secteur

1.2.1 Industrie

47. La performance du développement industriel est mesurée par l'exécution des activités prioritaires des plans d'actions des politiques et stratégies.

48. Le rapport du recensement industriel de 2015 validé le 18 mars 2016 donne 651 entreprises en activité jusqu'en 2014. Elles ont un chiffre d'affaires de 2 860,36 milliards, ont fait une valeur ajoutée de 782,48 milliards ; ont payé des impôts et taxes d'une valeur de 29,398 milliards, ont investi 229 280,5 milliards et 30 438 emplois dont 3 074 sont des femmes. Les charges de personnel supportées par le secteur industriel ont été de 66 milliards en 2014.

49. Les Contrats de BATEX-CI et SOFACOH ont été signés le 15 septembre 2011 et sont donc arrivés à terme. Ils seront évalués. Les contrats de performance d'EMBALMALI et SOMAPI ont été signés le 30 mai 2016.

50. En 2016, (i) 35 contrôles des engagements des promoteurs des projets industriels agréés au code des investissements ont été effectués ; (ii) 308 entreprises industrielles et 108 projets industriels agréés au code des investissements ont été appuyés. (iii) 41 produits industriels de 16 entreprises industrielles ont été agréés au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO. Il s'agit de : Savon Mali-SARL, (01) produit ; SOMABIS, (02) produits ; SAPEC, (10) produits ; SOMAKAF, (02) produits ; SIBEM, (01) produit ; BRAMALI, (04) produits ; IMAGRI, (02) produits ; TOGUNA, (02) produits ; SEMM, (02) produits ; GCM, (04) produits ; STONES-SA, (01) produit ; SAMA-SA, (01) produit ; SODEMA, (05) produits ; Entreprise Diamoun, (02) produits ; Mandingo Industrie, (01) produit ; SONALIM, (01). (iv) Inauguration de deux entreprises industrielles : Société Ciments de l'Afrique (CIMAF) à Dio Gare et Eléphant Vert à Ségou une société de fabrication d'engrais organique. (v) Une étude sur les filières est réalisée pour appuyer la création des entreprises agroalimentaires dans les zones de compétence. (vi) 244 certificats d'origine sont signés à la Direction Nationale de l'Industrie pour une valeur totale de 78 169 072 898 F CFA. (vii) Trois (3) inventions sur l'innovation technologique sont valorisées, (viii) la Loi N°2016-028 du 7 juillet 2016 portant ratification de l'Ordonnance n°2016-012/P-RM du 29 mars 2016 autorisant la ratification de l'Accord de Bangui du 2 mars 1977 révisé, instituant une Organisation africaine de la Propriété intellectuelle (OAPI), signé par les Ministres en charge de la Propriété intellectuelle, lors de la Conférence diplomatique tenue à Bamako, le 14 décembre 2015, est adoptée, (ix) Organisation de l'édition 2016 de la journée de l'Industrialisation de l'Afrique ; (x) Organisation d'un atelier de sensibilisation des promoteurs d'huileries sur la diversification des matières premières oléagineuses pour la production d'huile alimentaire.

51. Dans le domaine de la normalisation et de qualité : (i) cinquante-huit (58) avants projets de normes élaborés au titre de l'année 2016 : Santé et hygiène publique (01) ; Biocarburant (03) ; Electrotechnique (12) ; Chimie et environnement (05) ; Hôtellerie et tourisme (05) ; Transport (02) ; Textiles, cuirs et peaux (02) ; Céréales et dérivés (04) ; Fruits, légumes et oléagineux (24).

Tableau 1 : Evolution des indicateurs de l'Industrie de 2012 à 2016

Indicateurs	Resp.	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	596	619	651 ²	829	878 ³
Montants des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	105	102,2	131	135,1	131 ⁴
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	36	49	71	37	49
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	3 777	2 102	4 949	1 042	2 968
Nombre d'emplois existants dans le sous-secteur industrie	DNI	23 387	25 489	30 438	31 480	34 447
Nombre d'entreprises industrielles appuyées	DNI	35	200	239	418	308
Nombre de projets industriels appuyés	DNI	14	130	70	129	108
Nombre d'entreprises et projets industriels contrôlés sur les engagements des promoteurs	DNI	41	58	39	121	35
Nombre de demandes d'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO	DNI	1	2	5	18	17
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	1	2	5	18	16
Nombre produits agréés au SLE	DNI	02	02	13	55	41
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	296	274	289	282	244
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	88,57	59,19	22,963	27,776	78,169
Part de l'industrie dans le PIB (%)	DNI	15,9	13,8	14,1	12,8	11,6
Part du sous-secteur manufacturier dans le PIB (%)	DNI	5,5	5,7	6,5	6,2	5,6
Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles enregistrés (%)	CEMAPI	-11	35	42	37	41
Nombre de normes élaborées	AMANORM	ND	ND	20	50	41
Nombre de normes révisées	AMNORM	ND	ND	5	25	17
Nombre total de normes	AMANORM	234	234	259	334	392
Nombre d'unités de transformation agroalimentaire	CDA	ND	ND	360	400	420
Taux de réalisation des investissements matériels (%)	BRMN	64	70	71,71	0	0
Taux de réalisation des actions immatérielles (%)	BRMN	75	95	56	0	54,5

52. Il est important de noter aussi que deux (02) entreprises sont certifiées conformes à ISO 9001 :2008 TOGUNA AGRO-INDUSTRIES et MOULIN MODERNE DU MALI (M3). Par rapport à l'organisation d du prix malien de la qualité, l'entreprise CIRA – Mali a remporté le Prix.

53. Trois (03) pré-diagnostic stratégiques des entreprises industrielles sont réalisés et deux (02) diagnostics stratégiques des entreprises industrielles sont réalisés.

54. La plupart des indicateurs de l'industrie ont connu une amélioration entre 2012 et 2016. Le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a connu une croissance régulière depuis 2012. Par exemple, le nombre total des normes passe de 234 en 2012 à 392 en 2016.

² Le rapport du recensement industriel de 2015 validé le 18 mars 2016 donne 651 entreprises en activité jusqu'en 2014

³ Prévision

⁴ Prévision

1.2.2 Commerce

Le document de la Politique Nationale de Développement du Commerce du Mali a été validé le 29 décembre 2016 au cours d'un atelier financé par le cadre intégré en collaboration avec la CNUCED, en présence des représentants de plusieurs ministères concernés par la question.

55. Dans le cadre de la facilitation du commerce intérieur et extérieur, le Mali a organisé la réunion de Coordination des Ministres du C4 sur le Coton et a participé à six(06) réunions sur la négociation Commerciale dans le cadre de la Zone de Libre Echange Continentale, la surveillance Commerciale de l'UEMOA, la renégociation commerciale à l'OMC, l'examen de politique commerciale, les mesures non tarifaire et le règlement de différends à l'OMC.

56. Les produits de première nécessité sont disponibles et accessibles aux populations sur l'ensemble des marchés grâce à la réalisation des activités suivantes: (i) l'élaboration de 52 notes hebdomadaires et 52 Communications Verbales relatives à l'évolution des prix et stocks des produits de première nécessité , (ii) la participation aux réunions du Comité de Veille à l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité , (iii) la tenue de trois sessions statutaires du Conseil National du Prix organisées respectivement les 04 février, 09 mai et 20 septembre 2016 , (iv) le suivi de l'observation des prix plafonds par les opérateurs économiques , (v) la réalisation à Kati d'une mission de collecte des informations sur les prix et les stocks et de sensibilisation des commerçants des mesures prises par le Gouvernement pour stabiliser les prix au cours du mois de Ramadan , (vi) la poursuite du suivi de l'Opération Jumelage au titre de la campagne de commercialisation du sucre 2015-2016 , (vii) la création par Décision n°2016-75 du 21 septembre 2016 d'un Cadre de concertation sur la distribution du pain en vue d'assurer l'approvisionnement de la population en pain de qualité.

57. Le soutien accordé à la filière bétail-viande en vue de stabiliser le prix de la viande à travers les actions suivantes : (i) le renforcement du fonds de garantie de 135.000.000 FCFA à 285.000.000 FCFA au profit des coopératives de bouchers ; (ii) la suspension d'exportation de l'aliment bétail et du bétail ; (iii) l'exonération de TVA sur l'achat de la graine de coton à la CMDT et à l'importation ; (iv) la prise en charge des loyers des magasins de stockage d'aliments bétail au profit de la FEBEVIM dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre la FEBEVIM et la FENAPHAB ; (v) l'expérimentation de la pesée de l'animal vif au niveau de deux marchés à bétail.

58. Au cours du mois de Ramadan 2016, les mesures suivantes ont été prises pour maintenir le prix de la viande avec et sans os à respectivement 2 000 FCFA et 2 300 FCFA le kilogramme : (i) la prise en charge des frais d'abattage, (ii) l'octroi d'une subvention de 100 FCFA par kilogramme de viande, (iii) la mise en place d'un comité de veille sur la mise en œuvre des mesures.

59. Le respect des droits des consommateurs dans leur relation avec les professionnels est suivi à travers l'organisation de missions d'investigation auprès de 174 entreprises. Les infractions ont porté sur les aspects de la protection du consommateur, de la concurrence déloyale et des pratiques commerciales frauduleuses suivantes : (i) la détention de produits prohibés à l'importation , (ii) la détention de produits périmés , (iii) la détention sans justification de marchandises en l'absence de documents appropriés , (iv) l'importation sans titre , (v) l'exportation sans titre , (vi) le non rapatriement des recettes d'exportation , (vii) l'exercice illégal de la profession réglementée , (viii) l'utilisation de faux documents à des fins d'importation , (ix) le transfert de fonds en violation de la réglementation des changes , (x) l'importation de marchandises en violation de la réglementation du contrôle de marchandises avant expédition , (xi) la cession de titre , (xii) les manœuvres pratiquées sur les documents d'exportation , (xiii) l'utilisation de faux documents à des fins d'importation ou d'exportation ,

(xiv) l'importation de marchandises en violation de la réglementation du contrôle de marchandises avant expédition , (xv) l'exercice illégal de profession réglementée, (xvi) l'adoption de la Loi N°2016-006 du 24 février 2016 portant organisation de la Concurrence.

60. L'organisation de 40 missions de contrôle de qualité des produits alimentaires, pétroliers, de biens et services et de sécurité pour les produits dangereux (Gaz, hydrocarbures, insecticides) ont permis d'améliorer la qualité sur le marché.

61. Les instruments de poids et mesures sont contrôlés à travers 120 missions qui ont permis de vérifier 4 724 instruments de mesure toutes catégories confondues. L'Agence Malienne de Métrologie a été doté d'électricité, d'un forage équipé, de fourniture et d'un groupe électrogène.

62. L'évaluation rétrospective du projet d'appui aux commerçants détaillants a montré que le projet a contribué à (i) la création de dix-huit (18) Centres de Gestions Agréés , (ii) la formation d'environ 70 000 commerçants détaillants en comptabilité simplifiée ,en GERME (Gérer Mieux votre Entreprise) et en hygiène et sécurité sanitaire des aliments , (iii) la construction de plus de 7500 équipements marchands (étales) , (iv) la mise en place d'une ligne de crédit de plus de 1,8 milliard de FCFA auprès des banques et établissements financiers qui as permis d'appuyer des activités de plus de 3000 commerçants détaillants , (v) la distribution aux commerçants détaillants de 50000 emballages biodégradables dans le cadre de la construction du projet à la protection de l'environnement.

63. En matière d'appui aux collectivités territoriales, la Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés (CAAGM) a apporté son concours à la Commune urbaine de Nioro du Sahel en quête de recherche de financement pour la construction d'un nouveau marché et pour la gestion de son nouveau parc à bétail.

64. La CAAGM a également appuyé des promoteurs intéressés par l'aménagement du marché de Siengo - Commune rurale de Sirifila Boundy - Cercle de Niono. L'action a permis d'édifier ces promoteurs sur les prérogatives de la Mairie en matière de maîtrise d'ouvrage des équipements marchands et de les munir d'outils de gestion en vue d'un partenariat fécond avec la collectivité.

65. Dans le cadre de la promotion des exportations les opérateurs maliens ont participé à quatre (09) manifestations commerciales internationales dont la FIDAK 2016 de Dakar qui a enregistré la participation de cinquante (50) exposants dont 37 femmes.

66. La stratégie nationale AGOA/Mali est adoptée le 25 juin 2016 en atelier. Elle a pour objectif de faciliter l'accès des produits maliens au marché américain notamment le textile et l'habillement, les produits artisanaux en cuir et les produits forestiers dont la gomme arabique et le karité.

67. Le Projet Cadre Intégré du Commerce a contribué à (i) l'organisation des acteurs et professionnels de la filière gomme par la création de 185 Sociétés Coopératives dans 185 communes, 20 Unions de Sociétés Coopératives dans 20 cercles, 6 fédérations régionales et 2 Confédérations nationales, (ii) la mise en place d'un Fonds de garantie de 424 millions de FCFA à la BCI-Mali SA pour garantir le financement des activités de production et de commercialisation de la gomme arabique ; (iii) la sensibilisation de la diaspora malienne de France a contribué à freiner l'immigration des jeunes par le financement des activités génératrices de revenu dans la filière gomme arabique ; (iv) l'organisation de missions commerciales à Paris (SIA 2016 et SIAL 2016) et à Nairobi (AFIF 2016), (v) la mise en place d'un système de gestion de la qualité dans 3 PME de transformation de produits agricoles, (vi) l'accompagnement à la certification BIO/NPO de 3 unités de transformation de produits agricoles.

68. L'appui aux acteurs de la filière mangue a contribué à l'exportation de 43 845,19 tonnes de mangues en 2016 dont 19 181,95 tonnes de mangues fraîches et 24 663,24 de mangues transformées. Les exportations de mangue ont généré 15 726 926 890 FCFA contre 20 000 000 000 FCFA en 2014 et 25 000 000 000 en 2015.

69. La campagne 2016 de la filière mangue a été marquée par des troubles au niveau de l'exportation. En effet, sur le marché européen, durant ladite campagne, les mangues maliennes ont fait l'objet de 66 saisies⁵ imputées aux mouches des fruits.

70. La production de mangues a augmenté dans les zones d'intervention du projet du Cadre Intégré, de 25 890 tonnes en 2013 ; 37 573 tonnes en 2014, 39 799 tonnes en 2015 à 43 845,19 tonnes en 2016. L'unité de transformation des fruits et légumes de Yanfolila (UTRAFRUY) a produit 5 659 pots de confitures de mangues de 220 g et 1 517 pots de compotes de mangues.

71. Treize (13) acteurs de la profession agricole et exportateurs de mangues fraîches sont accompagnés au Salon International de l'Agriculture (SIA 2016) et au Salon International de « Fruit Logistica 2016 ». Les exportateurs de mangues ont été fortement représentés à la Semaine de la mangue à Dakar en 2016.

72. Trente-cinq (35) acteurs maliens dont 21 femmes de la filière karité sont accompagnés à la 9^{ème} Conférence annuelle (en 2016) sur le Karité au Ghana et un sketch de sensibilisation est réalisé et diffusé sur l'amélioration de la qualité des amandes de karité.

73. Trois(03) unités de transformation sont accompagnées à la certification Bio/NPO (Bio USDA) de trois (03) : (i) KeneYiriden (Sikasso) pour la mangue séchée ; KISSIMA Industrie (Titibougou) pour l'infusion de balanite (Zèkèhè) ; UTRAFRUY (Yanfolila) pour la confiture de mangue.

74. Dans le cadre de l'amélioration des revenus des acteurs directs de la filière gomme arabique, (i) cent quatre-vingt-trois (183) sociétés coopératives sont mises en place dont 135 des producteurs, 45 des Collecteurs et 3 des Exportateurs , (ii) dix-neuf (19) unions de sociétés coopératives sont mises en place dont 11 des producteurs et 8 des collecteurs de Kayes, Yélimané, Diéma, Nioro, Nara, Niono, San, Macina, Mopti, Douentza, Ténékoun et Goundam , (iii) six (06) fédérations régionales par famille professionnelle d'acteurs sont mises en places et , (iv) cent cinquante (150) acteurs dont 30 femmes ont participé aux ateliers d'information et de sensibilisation sur les textes de l'Interprofession dans les régions de Kayes, Ségou et Mopti.

75. La ressource est protégée à travers la production et diffusion de Sketchs de sensibilisation sur la protection de l'Acacia Sénégal.

76. La qualité de la gomme arabique du Mali est améliorée et les exportations ont augmenté à travers (i) la mise en place d'un système de gestion de la qualité dans une unité de nettoyage, de concassage et de granulométrie de gomme arabique à Sandaré (Société Produits du Sud) , (ii) la production et diffusion de Sketchs de sensibilisation sur la qualité de la gomme , (iii) l'appui à l'AMANORM pour l'élaboration des Normes maliennes de la gomme arabique , (iv) la production et diffusion de magazines sur la filière gomme arabique au Mali , (v) l'élaboration d'un guide illustré de Bonnes Pratiques de Production et de qualité de la gomme arabique du Mali , et (vi) l'organisation d'une mission commerciale (SIAL à Paris Villepinte) et de recherche de financement (AFIF à Nairobi).

77. Dans le cadre de la plantation de 4.000 ha prévus sur 10.000 ha de gommiers d'acacia Sénégal, il est réalisé : (i) l'acquisition de trois (03) tonnes de semences sélectionnées d'acacia Sénégal pour la

⁵ Rapport de l'atelier de validation des statistiques des manques 2016

réalisation de 10.000 hectares de gommerais , (ii) l'acquisition de 2.500.000 sachets plastiques biodégradables pour la production de plants d'acacia Sénégal , (iii) l'acquisition de matériels et outillages de pépinières pour la production de plants d'acacia Sénégal sur 20 sites de pépinières , (iv) la formation de vingt-six (26) producteurs des Unions de Sociétés Coopératives en technique de production de plants d'acacia en pépinière , (v) des études, la réalisation et l'équipement de vingt (20) Systèmes Hydrauliques Villageoise Amélioré (forages plus équipements d'exhaure) sur les sites de productions de plants d'acacia Sénégal , (vi) l'acquisition de 13 motos tricycles et 11 motos SANILI pour les Unions de producteurs et de collecteurs pour le transport des plans de la pépinière aux plantations.

78. Pour accroître la production et la productivité de la filière gomme arabique, 264 producteurs de gomme arabique dont 19 femmes sont formés en techniques d'exploitation de la gomme arabique.

79. La Coopérative "Espoir" des femmes productrices de gomme arabique de Sandaré a été appuyé pour la réalisation d'infrastructure de pisciculture et la formation : six (06) étangs de pisciculture sont construits et soixante (60) femmes de la coopérative sont formées aux techniques de pisciculture.

80. Il est important de souligner qu'avec l'appui du projet de la gomme arabique, le prix au producteur de la gomme est passé de 200 FCFA à 500 FCFA pour la gomme friable et de 600 FCFA à 1000 FCFA pour la gomme dure.

81. Un système de gestion de la qualité a été mise en place dans trois (03) PME de transformation des produits agricoles : (i) Production du Sésame du Mali (PROSEMA) à Fana pour le sésame décortiqué , (ii) Coopérative des Productrices de Karité de Zantiébougou (COPROZAN) pour le beurre et autres dérivés du karité au compte de 1500 femmes, (iii) DANAYA Céréales à Dialakorobougou pour le Fonio et autres céréales gérée par une femme.

82. Le Guide de l'exportation est mis à jour et distribué en 2000 exemplaires aux acteurs publics et privés concernés.

83. En 2016, le tableau 2 montre que le taux de couverture de certains produits comme le sucre et l'huile alimentaire a connu une augmentation comparativement aux années 2014 et 2013. Par contre, les taux de couverture du riz, du lait en poudre et la farine de blé ont subi une baisse à cause de la hausse des prix sur le marché international due à la baisse des stocks mondiaux. Le taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés est satisfaisant par rapport aux années précédentes.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce de 2012 à 2016

Indicateurs	Resp.	2012	2013	2014	2015	2016	
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours) du Mali	Riz	DGCC	19	30	29	21	20
	Sucre	DGCC	78	75	139	183	166
	Lait en poudre	DGCC	68	81	51	46	34
	Farine de blé	DGCC	29	28	59	54	65
	Huile alimentaire	DGCC	28	17	65	86	70
Prix moyen annuel du Kilogramme du Riz	DGCC				365		
Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre	DGCC	550	494	464	467	492	
Prix moyen annuel du Kilogramme de lait en poudre	DGCC	2 652	2 710	2 943	2 715	2 391	
Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé	DGCC	435	448	410	386	367	
Prix moyen annuel du Kilogramme de l'huile alimentaire	DGCC	879	838	788	759	745	

Indicateurs		Resp.	2012	2013	2014	2015	2016	
Prix du Kilogramme de viande avec os durant le mois Ramadan en FCFA		DGCC	2000	2000	2000	2000	2000	
Prix du Kilogramme de viande sans os durant le mois Ramadan en FCFA		DGCC	2200	2250	2300	2200	2300	
Taux de recouvrement de la contrepartie du don hors projet japonais en %		DGCC	ND	98,67	99,27	102,91	103,43	
Nombre de dossiers traités relatives aux positions de négociations		DGCC	ND	1	2	3	2	
Nombre de participation aux séances de négociations commerciales		DGCC	ND	1		3	3	
Nombre d'ateliers de restitutions organisés		DGCC	ND	ND	1	1	1	
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)		AMAM	8,4	8,4	5,7	4,2		
Valeur des exportations de bien en milliard de FCFA		DGCC	1 769,4	1 371,7	1 409,6	1 448,8	1 782,4	
Valeur des exportations de service en milliard de FCFA		INSTAT	0,1	286,8	190,9	240,7	108,8	
Valeur des exportations non traditionnelles ⁶ en milliard de FCFA		DGCC	452,7	166	322,7	213,2	189,3	
Valeur des exportations d'or non monétaire en milliard de FCFA		DGCC	1 065,60	864,5	863,5	987	1 300,2	
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA		DGCC	8,1	14	20	24,8	15,7	
Valeur des exportations de coton en milliard de FCFA		DGCC	192,3	176,8	166,7	183,9	157,7	
Valeur des exportations d'animaux vivant en milliard de FCFA		DGCC	58,8	64,4	63,3	68,8	135,2	
Volume des exportations de la gomme arabique en tonne		UMOCI	1924,3	2724	3712	ND	4 807	
Valeur des exportations de la gomme arabique en millions de FCFA		UMOCI	197,3	339	354	ND	722,6	
Volume des exportations du sésame en tonne		UMOCI	7 074	4 422	9 625	ND	18 670	
Valeur des exportations du sésame en million de FCFA		UMOCI	3 254	1 224	3 797	ND	3 349,30	
Part du commerce dans le PIB en %		DGCC	10,9	11,4	10,9	10,7	10,9	
Nombre de commerçants de détaillants Formés, financés et suivis	Total		PACD	720	733	1453	1453	1453
	Hommes		PACD	0	422	422	422	422
	Femmes		PACD	720	311	1031	1031	1031
	16 - 20	Hommes	PACD	0	22	22	22	22
		Femmes	PACD	0	0	0	0	0
	21 - 25	Hommes	PACD	0	18	18	18	18
		Femmes	PACD	29	40	69	69	69
	26 - 30	Hommes	PACD	0	87	87	87	87
		Femmes	PACD	115	38	153	153	153
	31 - 35	Hommes	PACD	0	50	50	50	50
		Femmes	PACD	173	38	211	211	211
	36 - 40	Hommes	PACD	0	114	114	114	114
		Femmes	PACD	144	121	265	265	265
	> 40	Hommes	PACD	0	131	131	131	131
Femmes		PACD	259	74	333	333	333	

⁶ Autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail.

1.2.3 Artisanat et tourisme

1.2.3.1 Artisanat

84. Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel de l'artisanat, la construction des infrastructures de base et de services d'appui à la croissance est poursuivie (réalisation des travaux de finition du Village Artisanal de Sikasso, démarrage des travaux de construction de celui de Kayes et le démarrage des travaux d'extension de l'APCCM).

85. Pour accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales, l'opérationnalisation du Programme de Relance des Activités du Volet "Crédit aux Artisans" de l'ex PDSA sous la responsabilité du Fonds de Développement Économique (FDE), en partenariat avec Coris-Bank, est poursuivie. Trente-huit (38) artisans et entreprises artisanales ont bénéficié d'un financement de près de 500 millions de francs CFA.

86. La promotion de l'accès des produits artisanaux au marché est réalisée à travers la participation des artisans à douze(12) foires et semaines nationales et internationales.

87. L'opérationnalisation du site web du Système d'information Régional sur l'Artisanat (SIRA- ML) a fortement contribué au développement de l'information statistique sur le secteur.

88. Les activités de sensibilisation et d'information ont concerné 1206 acteurs (agents et artisans).

89. On note la participation aux manifestations artisanales, touristiques et culturelles à travers le pays et à l'extérieur du pays et auxquelles ont participé 948 artisans dont 249 femmes.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs du secteur artisanat de 2012 à 2016

Indicateurs	Resp.	2012	2013	2014	2015	2016	
Taux d'Elus, de leaders et de cadres des structures faitières formés (%)	APCMM	32,2	37,5	39,8	42,1	70	
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	DNA	15,8	29,8	36,8	39	42	
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	APCMM	38 148	39 400	43 042	46 882	51 827	
Nombre d'artisans « textile » formés	DNA	ND	ND	12	80 ⁷	15	
Taux de couverture des cercles en services locaux de l'Artisanat	DNA	ND	2,04	10,2	6,12	8,16	
Pourcentage d'élus, des cadres et d'acteurs impliqués du secteur de l'artisanat formés	APCMM	ND	ND	25	42 ,07	70	
Taux d'évolution des inscriptions au répertoire des métiers d'élus, des cadres et d'acteurs impliqués du secteur de l'artisanat formés	APCMM	ND	3,28	8,22	8,13	22,36	
Taux de réalisation des formations de maitres-artisans d'artisans prévu par an.	APCMM	ND	167,31	83,63	99,92	80	
Nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services	APCMM	ND	ND	30 713	63 285	60 310	
Taux de Financement des entreprises de l'artisanat	APCMM	ND	ND	3	5	30,2	
Valeur des produits textiles des unités artisanales textiles vendus (en million)	Mali	DNA	ND	ND	ND	1 245	1 432
	Afrique	DNA	1 024	6 896	7 112	1 761	2 025
	Europe	DNA	1 858	887	1 103	623	717
	Amérique	DNA	1 289	839	1 054	604	695
	Asie	DNA	661	25	240	161	185
Total	DNA	4 832	8 647	9 509	4 394	5 054	

⁷ Les 80 formés sont des femmes

90. Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat 1 611 cadres, agents, élus et artisans ont bénéficié des ateliers et sessions de formation et de recyclage aux niveaux régional, national et international.

91. Dans le cadre de la formation continue, APCMM a formé 1508 maîtres artisans dans les domaines suivants : fiscalité (100); management de qualité (270); mobilisation de ressources (270); pédagogie /perfectionnement(438) ; boulangerie-pâtisserie (60); marketing et fiscalité (60); et photographie(40).

92. En formation par apprentissage de type dual, 6000 apprentis ont été formés dans vingt-cinq (25 localités) du Mali et dans douze (12) corps de métiers.

93. Dans le cadre de la promotion des produits artisanaux on note la participation de 19 artisans au Rallye Budapest ; 06 artisans au Festival sur le Niger ; 08 artisans à la Rentrée Culturelle, Artisanale et Touristique ; 08 artisans à la Journée Textile Création ; 34 artisans à la 6^{ème} Edition du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) ; 41 artisans à la 2^{ème} édition Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) ; 130 artisans à la 14^{ème} édition du Salon International de L'artisanat de Ouagadougou (SIAO) ; 32 artisans à la Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA (Cotonou) ; 50 artisans à la Foire de Dakar (FIDAK). Le tableau 3 montre les indicateurs de la promotion des produits artisanaux sont améliorés à travers l'augmentation de la Valeur des produits textiles des unités artisanales textiles vendus (en million) qui passé de 4 394 millions en 2015 à 5 054 millions en 2016.

1.2.3.2. Tourisme

94. Au total vingt-cinq (25) agréments pour les établissements d'hébergement, vingt-quatre (24) agréments pour les entreprises de restaurations, quatre (04) agréments pour les night-clubs et soixante-six agréments (66) pour les agences de voyages, ont été délivrés.

95. Le département chargé du tourisme a participé à 5 manifestations touristiques internationales dont 03 salons du tourisme et obtenu 88 contacts professionnels et grand public. Il a également pris part à 04 salons du tourisme en Afrique où 182 contacts furent enregistrés. Au niveau national, il a appuyé et participé à 09 festivals au cours desquels 182 contacts furent établis.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs du tourisme

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes touristiques (en milliards de FCFA)	0,68	37,95	49,63	61,13	57
Nombre de lits	2149	12895	13469	14813	15 237
Part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB en %	0,53	0,51	0,49	0,48	0,48
Nombre d'établissements d'hébergement	675	659	675	711	748
Nombre de chambres d'hébergement	9 950	9 543	10 214	10 300	11 406
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou	101 335	120 901	152 295	159 000	170 000
Nombre des visiteurs par les frontières terrestres	32 542	20 819	15 954	106	ND
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	46 859	74 313	75 974	35 417	35 562
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	82 399	133 815	109 500	62 471	55 802
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA	5 260	7 659	4 650	4 696	7 648
Nombre emplois directs	9 595	10 376	1 642	2 175	927
Nombre emplois indirects	19 190	20 752	24 036	4 350	1 854
Nombre de guides (nationaux et locaux)	522	522	522	522	522
Nombre d'agences de voyages	261	286	319	369	435

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de bar-restaurants, espaces de loisirs et pâtisseries agréés à la DNTH	33	185	43	278	297
Nombre de night-club	25	27	29	31	36
Nombre de touristes religieux au niveau national				73 700	75 103
Nombre de participations aux foires internationales	3	1	1	2	2
Nombre de participations aux salons internationaux	2	6	2	7	5
Nombre de participations aux festivals nationaux	4	3	4	5	10

Source : DNTH

96. Malgré l'augmentation du nombre des entrées au niveau de l'aéroport International Modibo KEITA Sénou de 159 000 en 2015 à 170 000 en 2016, le nombre des emplois directs et indirects a baissé. On constate que la majorité des indicateurs du tourisme est à la baisse par rapport à l'année 2015.

97. Le contrôle au niveau des rentrées terrestres n'a pas connu les résultats escomptés, à cause de l'absence de collaboration entre l'administration régionale du tourisme et les agents de sécurité à la frontière qui a été rompue depuis 2015 suite aux dispositions prises par les agents de sécurité. Cette absence de collaboration ne permet pas d'effectuer correctement le décompte au niveau des frontières terrestres.

1.2.4 Emploi et formation professionnelle

1.2.3.1. Emploi

98. Dans le domaine de la promotion de l'emploi, le département en charge de l'emploi a élaboré et validé un glossaire sur l'emploi et le travail de 210 mots et expressions identifiés et définis.

99. Dans le cadre du développement et de la mise en œuvre des programmes spécifiques pour la promotion de l'emploi : (i) 93 Stagiaires sont placés, (ii) plus de 5000 offres d'emplois sont enregistrées, (iii) la monographie des 49 cercles est élaborée.

100. Le renforcement en accompagnement des collectivités territoriales dans la conception et la mise en œuvre de leurs programmes sectoriels en lien avec l'emploi, a permis (i) d'appuyer et d'insérer 180 femmes dans le maraichage, (ii) de créer 168 emplois en avicultures, 43 emplois en apiculture, 71 emplois en pisciculture, 50 emplois pour les sortants des CED, 7 emplois en vente des fruits et légumes, 15 emplois pour les femmes handicapées, 200 emplois en service de télécommunication, 80 emplois en savonnerie, 15 emplois en maraichage, 32 emplois en embouche bovine, 15 emplois en restauration, 35 emplois en transformation des produits locaux, 120 emplois des PME/PMI (Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudenit), 1000 emplois des TPE/AGR/PME installés dans la région de Kayes, (iii) 300 emplois créés à travers les projets d'auto emploi financés.

101. L'emploi est promu à travers des activités de renforcement de l'employabilité, de réalisation des chantiers écoles HIMO, de développement de l'esprit d'entreprise et de financement de projets de jeunes.

102. Il s'agit des activités de : (i) renforcement de l'employabilité de 12 850 jeunes à travers le placement en stage de formation professionnelle dans les services publics et parapublics (5 117 jeunes), les formations en reconversion/adaptation à des postes de travail (394 jeunes), l'apprentissage (1 510 jeunes) et les formations en chantiers écoles HIMO (6 179 jeunes) ; (ii) réalisation des chantiers écoles HIMO avec la création de 96 481 journées de travail et l'installation de 100 jeunes sur les

terres aménagées de la plaine de San Ouest ; (iii) développement de l'esprit d'entreprise chez 8 879 jeunes à travers la formation CREE/GERME et autres modules adaptés au profit de 978 jeunes et la formation en entrepreneuriat simplifié pour 7 900 jeunes ; (iv) financement de 553 projets de jeunes et de création de sept cent quatorze (714) emplois.

103. Dans le cadre du développement des compétences des ressources humaines des secteurs productifs : (i) 157 projets et plans de formation consolidés et financés au profit des opérateurs économiques et Groupement Professionnel du secteur moderne ; (ii) 05 formateurs d'Etablissements de formation professionnelle formés ; (iii) 184 projets de formation consolidés et financés au profit des acteurs économiques du secteur artisanal et rural.

104. Dans le cadre de l'observation du marché de l'emploi et de la formation professionnelle, il a été réalisé (i) des enquêtes sur l'emploi auprès des ménages, sur l'insertion des diplômés, sur la satisfaction des bénéficiaires du PROCEJ, sur l'insertion des sortants des Centres appuyés par Lux-Développement dans le cadre du PIC à Ségou.; (ii) des études sur l'évolution des offres d'emploi enregistrées sur les sites de l'ANPE et de malipages.com, sur l'impact du PROCEJ, sur le marché du travail et (iii) la collecte et la publication de statistiques sur les créations d'emploi.

105. Ces études montrent que plus de 21 000 d'offres d'emploi publiées ces dix dernières années sur les deux sites ont été analysées. En 2016, 19 165 emplois sont créés au 1er trimestre, 22 793 emplois sont créés au 2e trimestre et 11 155 emplois sont créés au 3e trimestre.

Dans le cadre de la formation, profession, de l'insertion, et de l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux les activités réalisées sont : le renforcement des capacités institutionnelles, la création de dispositifs d'appui conseil et la création des entreprises par les jeunes ruraux.

106. Ces activités ont permis de (i) former 120 volontaires, 3 élus et 7 conseillers en GAR et SIG, 12 agents de la DNFP, 370 dans les MFR, 134 tuteurs, 30 Maîtres d'apprentissage, 13 jeunes apprentis (en dual), 3291 jeunes non alphabétisés ; (ii) de réaliser 2 pistes comme activité de HIMO ; (iii) d'élaborer 386 plans d'affaires dont 27 MER et (iv) de financer 211 projets AGR et MER.

107. Dans le cadre du développement des compétences et l'emploi des jeunes les activités réalisées ont permis de soutenir les instituts de la formation professionnelle du secteur public et privé à travers : (i) la formation de 54 enseignants et personnel administratif de l'ENETP et la réalisation de 06 études sur la formation professionnelle et la création d'emploi, (ii) la formation des promoteurs et gestionnaires des structures privées de la formation professionnelle dans les 5 premières régions et l'enregistrement de quatre-vingt (80) dossiers d'appui aux structures privées de la formation professionnelle.

108. Dans le domaine de l'apprentissage de type dual, 1 000 nouveaux jeunes apprenants inscrits et placés en apprentissage dans le secteur informel et 1190 jeunes dans le secteur moderne ; 1 031 apprenants formés en formation complémentaire au titre de la cohorte 2015 dans le secteur informel. Et 1 190 dans le secteur moderne (hôtellerie, Boulangerie, BTP, Industrie et électricité BMT) ; 231 maîtres d'apprentissage formés sur le tutorat.

109. Le programme de formation décentralisée de court terme a permis d'évaluer 1162 espaces de travail; sélectionner et de placer 4648 jeunes en apprentissage auprès des 1162 maîtres d'apprentissage formés en pédagogie d'apprentissage ; de recruter 42 animateurs pour accompagner le volet formation décentralisé de court terme du projet PROCEJ.

110. La création d'emploi par le secteur privé est appuyé par : (i) l'appui de l'entrepreneuriat pour les jeunes ayant une éducation limitée à travers le recrutement de facilitateurs pour former 50 formateurs;

la formation de 3 000 jeunes à l'entrepreneuriat de niveau 1 dont 1 200 femmes ; la formation de 1 800 jeunes issus de la formation de niveau 1 dont 720 femmes, en entrepreneuriat de niveau 2 ; le financement de 743 jeunes du programme de 2015 et 1 087 micro-entreprises du programme de 2016 et 35 micro-projets mises en place par le PROCEJ en partenariat avec le FARE.

111. Dans le cadre de l'appui institutionnel, le PROCEJ a renforcé les capacités et activités générales des différentes structures du département de l'emploi et de la formation professionnelle et l'unité de coordination du PROCEJ.

Tableau 5 : Nombre total d'emplois par secteur et par sexe en 2016

Secteurs	Hommes		Femmes		Non Désagrégé		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Public	34 036	66,3	1 906	34,5	10 354	100,0	46 296	68,9
Privé	17 293	33,7	3 615	65,5	0	0,0	20 908	31,1
Total	51 329	100,0	5 521	100,0	10 354	100,0	67 204	100,0

Source : Rapport d'activités 2016 de l'ONEF

112. Au niveau du tableau 5, du 1er janvier au 31 décembre 2016, 67 204 emplois ont été créés dans le secteur formel. Ils se répartissent entre 20 908 (soit 31,1%) emplois privés et 46 296 (soit 68,9%) emplois publics. Les emplois occupés par les hommes représentent 51 329 (soit 76,4%) de l'ensemble contre 5 521 (soit 8,2%) pour les femmes et 10 354 (soit 15,4%) de non précisés.

Tableau 6 : Répartition des emplois privés par trimestre et par type de contrat

Type de contrat Trimestre	Contrat à durée déterminée					Contrat à durée indéterminée					Ensemble
	F	%	H	%	Total	F	%	H	%	Total	
1 ^{er} Trimestre	618	18,6	2 701	81,4	3 319	480	17,3	2 292	82,7	2 772	6 091
2 ^e Trimestre	828	17,4	3 944	82,6	4 772	575	19,3	2 397	80,7	2 972	7 744
3 ^e Trimestre	350	17,5	1 649	82,5	1 999	239	14,3	1 430	85,7	1 669	3 668
4 ^e Trimestre	294	16,4	1 498	83,6	1 792	231	14,3	1 382	85,7	1 613	3 405
Total	2 090	17,6	9 792	82,4	11 882	1 525	16,9	7 501	83,1	9 026	20 908

Source : Rapport d'activités 2016 de l'ONEF

113. Au niveau du tableau 6, les services de l'emploi dans leur mission de suivi ont collecté 20 908 emplois privés répartis entre 11 882 emplois constatés par des contrats à durée déterminée et 9 026 emplois sous la forme de contrats à durée indéterminée. Ces emplois CDI sont occupés essentiellement par 7 501 hommes (soit 83,1% sur l'ensemble des CDI).

Tableau 7 : Répartition des emplois privés selon la nature de l'emploi, les non diplômés et les diplômés

Nature de l'emploi	Non Diplômé			Diplômé			Total Général
	F	H	Total	F	H	Total	
Emplois durables	194	1 913	2 107	2 491	10 965	13 456	15 563
Autres Emploi	41	532	573	889	3 883	4 772	5 345
Total général	235	2 445	2 680	3 380	14 848	18 228	20 908

Source : Rapport annuel 2016 de l'ONEF

114. D'une manière générale, on constate que les emplois créés sont majoritairement occupés par des diplômés. Ils sont au nombre de 18 228 soit 87,2% de l'ensemble. Cette même tendance est constatée pour les emplois occupés par les non diplômés et les emplois durables. En effet, sur les 15 563 emplois durables, 13 456, soit 86,5% sont exercés par des diplômés. Les non diplômés occupent respectivement 12,8% de l'ensemble des emplois et 3,5% des emplois durables.

Tableau 8 : Répartition des emplois privés nationaux par type de contrat et branche d'activité en 2016

Branches d'activités	CDD			CDI			Total Général
	F	H	Total	F	H	Total	
Agriculture-Pêche-élevage	10	177	187	19	155	174	361
Industrie Extractive	20	549	569	86	1 229	1 315	1 884
Industrie manufacturière	11	122	133	35	173	208	341
Electricité-Eau	26	127	153	16	70	86	239
BTP	8	150	158	2	127	129	287
Commerce restaurant hôtel	59	276	335	18	113	131	466
Transport-Entrepôt ; Communication	52	278	330	18	233	251	581
Banque, Assurance, affaires Immobilières, services fournis aux entreprises	284	1 439	1 723	291	1 113	1 404	3 127
Services fournis aux Collectivités, Services sociaux, Service Personnel	1 606	6 564	8 170	1 027	4 233	5 260	13 430
Activités mal désignées	14	110	124	13	55	68	192
Total général	2 090	9 792	11 882	1 525	7 501	9 026	20 908

Source : Rapport annuel 2016 de l'ONEF

115. Les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activités. Plus de 64 % des emplois ont été créés dans le secteur des services fournis aux collectivités et services sociaux et services personnels. Ce secteur est suivi par celui des banques et assurances affaire immobilière, service fournis aux entreprises qui a enregistré 3 127 (soit 15%) de créations d'emplois). La branche électricité/eau a enregistré le plus bas nombre d'emplois, 239 (soit 1,1%) de l'ensemble.

Tableau 9 : Répartition des emplois privés nationaux par région et par type de contrat en 2016

Région	CDD			CDI			Total général
	F	H	Total	F	H	Total	
Kayes	59	430	489	184	1 522	1 706	2 195
Koulikoro	120	543	663	107	608	715	1 378
Sikasso	65	390	455	134	780	914	1 369
Ségou	89	488	577	112	403	515	1 092
Mopti	207	767	974	63	216	279	1 253
Tombouctou	153	995	1 148	26	146	172	1 320
Gao	199	763	962	58	375	433	1 395
Kidal	-	-	-	-	-	-	-
District de Bamako	1 102	4 673	5 775	813	3 231	4 044	9 819
Total général	1 994	9 049	11 043	1 497	7 281	8 778	19 821

Source : Rapport annuel 2016 de l'ONEF

116. Dans le tableau 9, la répartition géographique montre que les créations d'emplois ont été plus importantes dans le District de Bamako avec 9 819 emplois créés (soit 49,5% de l'ensemble). Il est suivi par les régions de Kayes et Gao avec respectivement 2 195 emplois (soit 11,1%) et 1 395 (soit 7,0%). La région de Kidal n'a enregistré aucun emploi.

117. Les emplois privés créés s'élèvent à 20 908 qui se répartissent entre 19 821 emplois occupés par des nationaux et 1087 emplois occupés par des étrangers. Les emplois occupés par des nationaux sont

repartis entre 11 043 (soit 55,7%) contrats à durée déterminée et 8 778 (soit 44,3%) contrats à durée indéterminée.

Tableau 10 : Répartition des emplois par zone d'origine et par type de contrat en 2016

Zone d'origine	CDD			CDI			Total général
	F	H	Total	F	H	Total	
Ressortissants de la Zone UEMOA	30	245	275	14	98	112	387
Ressortissants du reste de l'Afrique	13	186	199	9	55	64	263
Ressortissants de l'Océanie	0	72	72	0	1	1	73
Ressortissants des pays américains	3	85	88	0	3	3	91
Ressortissants des pays asiatiques	4	90	94	1	19	20	114
Ressortissants des pays européens	46	65	111	4	44	48	159
Total général	96	743	839	28	220	248	1 087

Source : Rapport annuel 2016 de l'ONEF

118. La répartition des emplois occupés par des étrangers montre que 839 (soit 77,2%) sont des emplois sous contrat à durée déterminée contre 248 (soit 22,8%) pour les contrats à durée indéterminée.

119. Les ressortissants de la zone UEMOA sont les plus nombreux 387 (soit 35,6%). Ils sont suivis par les autres africains 263 (soit 24,2%). Ceci montre que les africains occupent la majorité des emplois par rapport aux ressortissants des autres continents (650 emplois, soit 59,8%). Les Ressortissants de l'Océanie occupent seulement 73 emplois.

Tableau 11 : Répartition des emplois par secteur d'activité, trimestre et par sexe

Secteur d'activité	Primaire			Secondaire			Tertiaire			Total général
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
Période										
Trimestre 1	3	34	37	52	723	775	1 043	4 236	5 279	6 091
Trimestre 2	21	3	24	595	36	631	5 725	1 364	7 089	7 744
Trimestre 3	8	110	118	73	558	631	508	2 411	2 919	3 668
Trimestre 4	15	167	182	43	671	714	467	2 042	2 509	3 405
Total général	47	314	361	763	1 988	2 751	7 743	10 053	17 796	20 908

Source : Rapport annuel 2016 de l'ONEF

120. Les créations d'emplois ont concerné tous les secteurs d'activité. Le secteur tertiaire a enregistré le plus grand nombre de créations d'emplois. Il compte plus de trois emplois sur quatre avec 17 796 emplois sur les 20 908 (soit 85,1%). Le constat est toujours le faible intérêt des privés (secteur formel) pour les investissements dans le secteur primaire qui a enregistré, seulement, 361 emplois soit 1,7% de l'ensemble au cours de l'année 2016.

Tableau 12 : Répartition des emplois par tranche d'âge, type de contrat et par sexe

Groupe d'âge	CDD			CDI			Total Général	
	F	H	Total	F	H	Total		
De 15 ans à 40 ans	15 - 24	210	864	1 074	168	704	872	1 946
	25-35	1 296	5 035	6 331	854	3 772	4 626	10 957
	36-40	263	1 583	1 846	231	1 245	1 476	3 322
	Sous total	1 769	7 482	9 251	1 253	5 721	6 974	16 225
Plus de 40 ans		283	2 113	2 396	253	1 669	1 922	4 318
Non déterminée		38	197	235	19	111	130	365
Total général		2 090	9 792	11 882	1 525	7 501	9 026	20 908

Source : Rapport Annuel 2016 de l'ONEF

121. Les jeunes occupent la majorité des emplois créés. En effet sur 20 908 emplois privés, 16 225 sont occupés par des personnes dont l'âge est compris entre 15 et 40 ans. Parmi celles-ci les jeunes âgés de 25 à 35 ans occupent la majorité des emplois (10 957 soit 52,4%). Par ailleurs, 4 318 emplois sont occupés par des personnes ayant dépassé 40 ans.

Tableau 13 : Nombre de cas de licenciement suivant le motif et la région en 2016

Régions	Motif		Total
	Économique	Diverses raisons	
Kayes	312	192	504
Koulikoro	0	120	120
Sikasso	10	783	793
Ségou	0	71	71
Mopti	12	8	20
Tombouctou	0	29	29
Gao	14	27	41
Kidal	1	0	1
District de Bamako	111	470	581
Total	460	1 700	2 160

Source : Rapport annuel 2016 de l'ONEF/DNT

122. Le tableau 13 montre que les pertes d'emploi au cours de l'année 2016 sont au nombre de 2 160. Comme pour les emplois créés, le District de Bamako a enregistré le plus grand nombre de pertes d'emplois avec 581 (soit 26,9% de l'ensemble). Il est suivi par la région de Kayes avec 504 cas (soit 23,3%).

Tableau 14 : Demandes d'emploi enregistrées par Structure selon le sexe

Structure	Sexe				Ensemble	%
	Homme	%	Femme	%		
ANPE	6 079	58,24	1 999	55,93	8 078	57,65
BPP/ETT	4 359	41,76	1 575	44,07	5 934	42,35
Total	10 438	100,00	3 574	100,00	14 012	100,00

Source : DPS/ANPE

123. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, 14 012 demandes d'emploi ont été enregistrées contre 26 853 en 2015 sur la même période par les services d'intermédiation sur toute l'étendue du territoire.

Tableau 15 : Demandes d'emploi enregistrées par région selon le sexe

Régions	Sexe				Ensemble	%
	Homme	%	Femme	%		
Kayes	728	6,97	183	5,12	911	6,50
Koulikoro	816	7,82	177	4,95	993	7,09
Sikasso	587	5,62	163	4,56	750	5,35
Ségou	483	4,63	133	3,72	616	4,40
Mopti	353	3,38	196	5,48	549	3,92
Tombouctou	129	1,24	27	0,76	156	1,11
Gao	496	4,75	58	1,62	554	3,95
Kidal	191	1,83	45	1,26	236	1,68
District de Bamako	6 655	63,76	2 592	72,52	9 247	65,99
Total	10438	100,00	3574	100,00	14012	100,00

Source : DPS/ANPE

124. La répartition géographique montre que le District de Bamako a enregistré le plus grand nombre de demandes avec 9 247 soit 65,99% de l'ensemble des demandes d'emploi. Le plus faible nombre a été enregistré au niveau de la région de Tombouctou avec seulement 156 demandes (soit 1,11%).

Tableau 16 : Offres d'emploi enregistrées par bureaux de placement public et privé

Bureau	Nombre	%
Offres des BPP et ETT	2 298	35,01
Offres de l'ANPE	4 266	64,99
Total	6 564	100,00

Source : DPS/ANPE

125. Les offres enregistrées sont au nombre de 6 564 dont 4 266 soit 64,99% ont été collectées par l'ANPE.

Tableau 17 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail 2015

Indicateurs	Homme	Femme	Ensemble
Taux de pluriactivité (en %)	25,0	25,9	25,4
Taux de salarisation (en %)	13,3	4,7	9,3
Taux d'emploi informel (en %)	95,1	98,0	96,5
Taux d'emploi (en %)	74,6	56,4	64,9
Ratio de dépendance	127,1	99,5	112,3
Durée hebdomadaire moyenne d'activité (en heures)	47	37	43
Travailleur disposant d'un bulletin de paie (en %) dans la catégorie de salarié	44,2	37,6	42,7
Travailleur disposant d'un contrat formel (à durée déterminée ou non) (en %) dans la catégorie	51,9	50,8	51,6
Proportion des travailleurs pour propre compte et d'aide familiaux parmi les actifs occupés (en%)	75,6	89,3	81,9

Source : Enquête EMOP 2016/INSTAT

126. Le tableau 17 montre que le taux de salarisation des hommes (13,3%) est plus élevé que celui des femmes (4,7%). Il met également en évidence la pluriactivité des femmes par rapport aux hommes et elles sont plus actives dans l'emploi informel.

Tableau 18: Offres d'emploi enregistrées par Région

Région	Nombre	%
Kayes	931	14,18
Koulikoro	175	2,67
Sikasso	372	5,67
Ségou	398	6,06
Mopti	376	5,73
Tombouctou	252	3,84
Gao	1 342	20,44
Kidal	60	0,91
Bamako	2 658	40,49
Total	6 564	100,00

Source : DPS/ANPE

127. Comme pour les demandes, la répartition géographique dans le tableau 18 montre que le District de Bamako avec 2 658 (soit 40,49%) a enregistré le plus grand nombre d'offres. Il est suivi par la région de Gao, avec 1 342 offres (soit 20,44%). La région de Kidal compte le plus faible nombre des offres, 60 offres (soit 0,91%).

Tableau 19 : Evolution de certains indicateurs de l'emploi

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'insertion sur le marché de l'emploi des personnes formées.	-	-	25	68	92
Taux d'insertion sur le marché de l'emploi et du travail des personnes qualifiées	-	48,6	25	44	
Taux d'accroissement des emplois créés	-2,4	66,7	-3,8	80,8	14
Nombre d'emplois créés par les politiques sectorielles.	20 347	33 922	32 618	58 967	67 204
Nombre de jours de travail réalisé en HIMO	-	-	80 450	76 830	95 761

Source : ONEF

128. Le tableau 19 montre que le nombre d'emplois créés par les politiques sectorielles est passé de 32 618 en 2013 et 58 967 en 2015 à 67 204 en 2016. Soit au total 158 789 emplois créés de 2013 à 2016.

Tableau 20 : Principaux indicateurs de l'emploi selon le lieu de résidence en 2015

Indicateurs	Urbain	Bamako	Autre ville	Rural	Total
Taux d'activité	61,2	62,5	59,7	73,7	70,4
Taux de chômage BIT	9	9,3	8,7	7,4	7,7
Taux de chômage élargi	11,7	11,7	11,7	8,7	10,05
Taux d'emploi informel	90,1	88,1	92,4	98,3	96,5
Taux de jeunes de 15 – 24 ans ni en emploi, ni en éducation, ni en formation	21,4	19,1	24	26,5	24,9
Taux de jeunes de 15 – 35 ans ni en emploi, ni en éducation, ni en formation	24,2	22,5	26,4	24,7	24,6
Taux de sous-emploi visible	Total	15,6	16,2	14,9	11,5
	Homme	8	7,8	8,2	5,7
	Femme	26,1	27,1	24,9	16,2
Taux de salarisation	27,6	34,5	19,6	3,9	9,3

Source : ONEF

129. Cet accroissement s'explique par la reprise de l'activité économique à la faveur du retour progressif de la paix. Le taux de chômage élargi qui est passé de 8,2% en 2014 à 9,6% en 2015 et monte encore à 10,05% en 2016.

Tableau 21 : Répartition des jeunes inscrits en stage de formation professionnelle par région et par sexe

Région \ Sexe	Effectifs			Pourcentage		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)	Région (%)
Kayes	374	351	725	51,59	48,41	3,23
Koulikoro	1011	1 277	2 288	44,19	55,81	10,18
Sikasso	877	956	1 833	47,85	52,15	8,16
Ségou	697	644	1 341	51,98	48,02	5,97
Mopti	456	572	1 028	44,36	55,64	4,58
Tombouctou	107	200	307	34,85	65,15	1,37
Gao	220	131	351	62,68	37,32	1,56
Kidal	7	20	27	25,93	74,07	0,12
District de Bamako	8 401	6 168	14 569	57,66	42,34	64,84
Total général	12 150	10 319	22 469	54,07	45,93	100,00

Source : Rapport APEJ 2016

130. L'analyse du tableau 21 montre qu'au total 22 469 jeunes se sont inscrits pour bénéficier du stage de formation professionnelle 2016. Ces jeunes inscrits sont répartis en 10 319 hommes soit 45,93%

contre 12 150 femmes, soit 54,07% de l'ensemble. Les jeunes inscrits au niveau du District de Bamako représentent 64,84% du total ; les autres régions se partagent 35,16% restants des inscrits.

Tableau 22 : Répartition des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle par région et par sexe

Région \ Sexe	Effectifs			Pourcentage		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)	Régions (%)
District de Bamako	1 823	1 851	3 674	49,62	50,38	71,80
Kayes	91	57	148	61,49	38,51	2,89
Koulikoro	217	214	431	50,35	49,65	8,42
Sikasso	129	65	194	66,49	33,51	3,79
Ségou	126	80	206	61,17	38,83	4,03
Mopti	119	136	255	46,67	53,33	4,98
Tombouctou	41	42	83	49,40	50,60	1,62
Gao	48	50	98	48,98	51,02	1,92
Kidal	06	22	28	21,43	78,57	0,55
Total	2 600	2 517	5 117	50,81	49,19	100,00

Source : Rapport APEJ 2016

131. Le tableau 22 montre qu'au total 5 177 jeunes ont été sélectionnés et placés auprès des Services Publics, Parapublics, des Organisations Consulaires et Faïtières et des ONG, pour effectuer les stages ; 50,81% des jeunes sélectionnés et placés en stage sont des femmes contre 49,19% d'hommes.

132. Ce tableau 22 indique également l'importance des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle pour le District de Bamako qui représente 71,80% des jeunes sélectionnés et placés. Les autres régions se partagent les 28,20% restants.

133. Dans le cadre du renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes, des demandes de formation ont été enregistrées en CREE/GERME, et autres modules adaptés puis en entrepreneuriat des jeunes non ou faiblement scolarisés ; des formations ont été réalisées en entrepreneuriat de niveau I et II dans le cadre de la mise en œuvre du volet PROCEJ confié à l'APEJ.

Tableau 23 : Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules

Région \ Module	CREE	GERME	Autres modules	Total Général	% par région
Bamako	66	31	12	109	4,26
Kayes	0	0	0	0	0
Koulikoro	200	300	0	500	19,55
Sikasso	0	0	0	0	0
Ségou	0	0	0	0	
Mopti	80	40	-	120	4,69
Tombouctou	442	171	613	1226	47,93
Gao	113	65	10	188	7,35
Kidal	395	20	-	415	16,22
Total	1 296	627	635	2 558	100
Pourcentage (%)	50,67	24,51	24,82	100,00	50,67

Source : Rapport APEJ 2016

134. Le tableau 23 donne au total 2 558 demandes en 2016 contre 3 266 demandes de formation. Ces demandes provenant des jeunes entrepreneurs potentiels des régions ont été enregistrées dont 1 296

en CREE, soit 50,67% ; 627 en GERME, soit 24,51% et 635 en d'autres modules, soit 24,82%. Les plus fortes demandes de formation ont été enregistrées dans les régions de Tombouctou et de Koulikoro.

Tableau 24 : Répartition des projets reçus par APEJ en 2016 par région et par sexe

Région/Sexe	Effectifs				%
	Femmes	Hommes	Groupements	Total	
Kayes	1	4	0	5	2
Koulikoro	18	25	3	46	20
Sikasso	8	6	0	14	6
Ségou	10	13	0	23	10
Mopti	13	15	0	28	12
Tombouctou	5	6	0	11	5
Gao	10	5	0	15	7
Kidal	0	0	0	0	0
Bamako	35	46	3	84	37
Total	100	120	6	226	100
Pourcentage	44	53	3	100	

Source : Rapport APEJ 2016

135. Au total 226 projets sont reçus par l'APEJ des régions dont 120 appartiennent aux hommes, 100 aux femmes et 6 aux groupements.

Tableau 25 : Répartition des projets financés par l'APEJ en 2016 par région, par filière et par sexe

Régions Filières/Sexe		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Gao	Tombouctou	Kidal	Bamako district	Total
Embouche bovine	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	H	1	0	4	0	3	0	0	0	1	9
	T	1	0	4	0	3	0	0	0	1	9
Aviculture	F	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	H	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2
	T	1	0	0	1	0	0	0	0	1	3
Pisciculture	F	1	0	0	51	0	0	0	0	2	54
	H	1	2	2	449	2	0	0	0	1	457
	T	2	2	2	500	2	0	0	0	3	511
Renforcement de garage de Moto	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	H	0	0	12	0	1	0	0	0	2	15
	T	0	0	12	0	1	0	0	0	2	15
Tracteur	F	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	H	3	2	2	2	2	0	0	0	2	13
	T	3	2	2	2	3	0	0	0	2	14
Bijouterie	F	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	H	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	T	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	F	1	0	0	51	1	0	0	0	3	57
	H	6	4	20	452	8	0	0	0	7	496
	T	7	4	20	503	9	0	0	0	10	553

Source : Rapport APEJ 2016, F : Femmes ; H : Hommes ; T : Total

136. En 2016, l'APEJ a financé 553 projets dont 9 de l'embouche bovine, 3 de l'aviculture, 511 de la pisciculture, 15 de renforcement de garage de moto, 14 tracteurs et une bijouterie. Sur les 511 projets de pisciculture 457 sont pour les hommes et 54 sont pour les femmes. Les projets appartiennent à 57 femmes et à 496 hommes. Parmi 553 projets 7 sont de Kayes, 4 sont de Koulikoro, 20 sont de Sikasso, 503 sont de Ségou, 9 sont de Mopti et 10 sont du District de Bamako.

1.2.3.2. Formation professionnelle

137. Un cadre législatif et réglementaire est mise en place à travers la promulgation de la Loi N° 2016-026 du 14 juin 2016 relative à la formation professionnelle.

138. Le partenariat avec le secteur privé est renforcé à travers : (i) la signature de 3 conventions ; (ii) la formation de 6 000 apprenants dans le monde rural ; (iii) la formation de 150 agents des collectivités en Ingénierie de Formation, GAR, Gestion en mode décentralisé.

139. Pour améliorer l'accès aux programmes d'apprentissage, de perfectionnement et de reconversion, 812 auditeurs, 84 professeurs, 2822 demandeurs d'emploi, 20 femmes opératrices et 20 ouvriers, 90 promoteurs, des groupes cibles ont bénéficié de ces programmes.

140. Il est réalisé au total sept (07) études d'identification des filières et d'évaluation des besoins de formation.

141. Les formations en ingénierie de formation ont concernés 691 agents formés en tutorat des maîtres d'apprentissage, en formation qualifiante, en insertion des jeunes des espaces d'Orientation Jeunes (EOJ), en plomberie, en informatique, en élaboration de plan de formation en agro-industrie, en plomberie sanitaire, en coupe couture, en électricité bâtiment, en construction métallique, en menuiserie de bois, en mécanique auto, en logistique et transport, en restauration, en maintenance des équipements industriels, en ingénierie pédagogique et en management de dispositif de formation.

Tableau 26 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle

Indicateurs	Resp.	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	970	3706	2039	2100	2685
Taux de formation des femmes	DNFP	5	11,3	30,8	42	22,8
Nombre de projets/plans de la formation professionnelle financés.	DNFP	84	152	263	576	341
Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle et de stages de qualification	DNFP	ND	ND	4515	5170	5198
Nombre de personnes formées	DNFP	4531	5345	8103	10914	11356
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage.	DNFP	-	-	98	70	100

Source : ONEF/DNFP

1.2.5 Promotion de l'investissement et secteur privé

142. La performance du secteur de la promotion de l'investissement et du secteur privé est mesurée par l'exécution des activités prioritaires des plans d'actions des politiques et stratégies.

143. Dans le cadre de la promotion des investissements les antennes régionales du guichet unique de Kayes, Sikasso et Ségou sont opérationnelles. Le Guichet Unique a enregistré la création de 9 337 entreprises individuelles et sociétés dont 5 986 entreprises individuelles, 3 196 sociétés et 155 groupements d'intérêt économique. Loi n°2016-061 du 30 décembre 2016 relative aux Partenariats Public-Privé au Mali.

144. Plus de 64% des créations au Guichet Unique sont des entreprises individuelles. La tendance reste inchangée depuis la mise en place du Guichet Unique pour la création d'entreprise. Ensuite, s'en suivent les sociétés (SA, SARL, SURL, ...) représentant quelques 29%.

145. Quant aux autorisations d'exercice, notamment les agréments au Code, les enregistrements et les décisions, le Guichet Unique a accordé 1 352 autorisations. Les détails sont donnés dans le tableau 29.

Tableau 27 : Les autorisations poste/création

DÉSIGNATION	T1	T2	T3	T4	TOTAL
Agrément au Code des Investissements	23	17	16	29	85
Enregistrement	477	224	244	415	1 360
Entrepreneurs du Bâtiment, des Travaux Publics et Travaux Particuliers	328	112	166	136	742
Entrepreneurs des Travaux Cartographiques et Topographiques	8	2	2	2	14
Bureaux d'Ingénieurs-Conseils	11	11	2	4	28
Architectes	6	1		1	8
Promoteurs immobiliers	25	17	15	12	69
Etablissements de tourisme	17	17	8	12	54
Organisateurs de voyages ou de séjours	14	13	7	9	43
Agents Immobiliers et Administrateurs de biens immobiliers	5	5	-	3	13
Transport public de voyageurs et de personnes	63	46	44	32	185
Décision	26	47	34	65	172
Etablissements classés dangereux, insalubres et incommodes	-	7	4	5	16
Autorisations d'implantation sans avantages du Code des Investissements	26	40	30	12	108
TOTAL	526	288	294	509	1 617

Source : Rapport annuel 2016 API-Mai

146. Quatre-vingt-cinq (85) projets ont été agréés au Code des Investissements avec un montant d'investissement prévisionnel estimé à la somme de Soixante Trois Milliards Quatre-Vingt-Quinze Millions Six cent Cinquante Six Mille (163 095 656 000) Francs CFA en volume et plus de deux Mille Cinq Cents Trente Cinq (2 535) emplois prévisionnels.

147. Dans le dernier rapport de Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale, le Mali a gagné deux places par rapport au classement 2016. Il passe de la 143ème place à la 141ème place sur les 190 pays. Par ce bond de deux (2) places, le Mali se classe 1er dans la zone UEMOA et dans l'espace OHADA. Le bon classement du Mali dans le Doing Business 2017 est imputable aux avancées enregistrées au niveau des indicateurs suivants : création d'entreprises, obtention de prêts et règlement de l'insolvabilité. Ce regain de points est le fruit d'une série de mesures initiées par les autorités maliennes pour améliorer le climat des affaires et attirer les investisseurs étrangers. Ces efforts consentis par notre pays sont dus, notamment à une nouvelle dynamique instaurée dans l'amélioration du climat des affaires, à travers la mise en œuvre du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) 2016-2018 adopté en décembre 2015, lors de la 13ème session du Comité Mixte de Suivi des Réformes Etat/Secteur Privé, présidé par le Premier ministre.

148. En ce qui concerne le développement du secteur privé, il convient de souligner que le cadre institutionnel et juridique des partenariats public-Privé a été adopté par le gouvernement du Mali suivant la Loi n°061 du 30 décembre 2016.

149. Dans le cadre du Partenariat Public et Privé une équipe composée des représentants de la Primature, du MPISP, d'autres ministères sectoriels, de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, de API-Mali, ... a été mise en place afin de définir la législation en matière de PPP, le statut ainsi que le rattachement de la structure qui va porter le projet.

Tableau 28 : Evolution des indicateurs du secteur de la Promotion de l'investissement et du secteur privé

Indicateurs	Resp.	2012	2013	2014	2015	2016
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	CTRCA	3	3	3	3	3
Nombre d'emplois créés par le secteur industrie	API-MALI	5 364	3 273	2 054	2 949	2 968
Nombre de projets agréés au code des investissements	API-MALI	214	59	83	95	85
Nombre d'entreprises créées	API-MALI	4 096	4 489	6 629	7 877	9 337
Montant des investissements étrangers (en milliards de FCFA)	API-MALI	7,3	14,1	14,4	16,9	11,6
Montant des investissements nationaux (en milliards de FCFA)	API-MALI	125,0	65,6	47,0	53,7	93,7
Montant des investissements mixtes (en milliards de FCFA)	API-MALI	8,2	29,2	7,8	18,9	13,2

150. Le tableau 28 montre que la durée de la procédure pour créer une entreprise n'a pas changé depuis 2012 ; le nombre d'emplois créés par le secteur industriel (soit 2 968) n'est pas revenu au niveau de 2012 (soit 5 364) ; le nombre de projets agréés au code des investissements a baissé de 214 en 2012 à 85 en 2016, le montant des investissements nationaux a baissé de 125 milliards en 2012 à 93,7 milliards en 2016.

151. Le tableau 29 montre que le nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) a baissé de 125 en 2012 à 105 en 2016 et le nombre de points de services des SFD a baissé de 1 108 en 2012 à 997 en 2016, suite à l'assainissement du secteur des microfinances. Ces indicateurs pourront s'améliorer avec la mise en œuvre du plan d'action de la politique nationale adopté le 29 juin 2016 en Conseil des Ministres du document de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance et de son Plan d'actions 2016-2020 qui ont un objectif d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.

Tableau 29 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	125	126	126	127	105
Encours de crédits (milliards de FCFA)	61,0	61,0	76,66	81,8	93,7
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	51,6	50,0	58,1	62,5	68,5
Nombre de points de services	1 108	1 108	883	883	997
Crédits en souffrance (crédit non recouverts) (millions de FCFA)	7 203	6 936	5 873	5 386	5 690
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	64	65	84,4	93,4	ND
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	911	1 140	1 213	1 083	1 007
Taux de pénétration des services de Micro finance (population active) (%)	14,41	17,42	17,89	18,38	ND
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés	2	2	3	4	4
Montant des contributions aux projets/programmes des PTF (millions)	2 250	2 250	3 545	5 128	5 128

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

1.3 Etat de l'exécution budgétaire

1.3.1 Ministère du Développement Industriel

Tableau 30 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du Ministère du Développement Industriel

(Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement en %		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				33 568	2 886	236	3 122	2 371	197	2 568	82,16	83,47	82,25
Secteur Secondaire				32 467	1 785	236	2 021	1 511	197	1 708	84,65	83,47	84,51
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2017	16 854	1 171	236	1 407	965	197	1 162	82,41	83,47	82,59
2	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2017	15 352	353	0	353	339	0	339	96,03	-	96,03
3	2779	Appui AMANORM	2014-2017	261	261	0	261	207	0	207	79,31	-	79,31
Secteur Ressources Humaines				877	877	0	877	692	0	692	78,91	-	78,91
4	2381	Appui à la CPS	2003-2017	877	877	0	877	692	0	692	78,91	-	78,91
Secteur Infrastructures				224	224	0	224	168	0	168	75,00	-	75,00
5	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2017	224	224	0	224	168	0	168	75,00	-	75,00
TOTAL GÉNÉRAL				33 568	2 886	236	3 122	2 371	197	2 568	82,16	83,47	82,25

Source : 17^{ème} Revue des projets/programmes du MDI

152. Le coût total de l'ensemble des projets revus s'élève à **33,568 milliards** de F CFA et tous les projets sont en exécution, soit 100%.

Financement acquis

153 Le financement acquis total s'élève à **3,122 milliards** de F CFA dont **73,065 milliards** de F CFA, tous en exécution, soit **100%**.

154. La contribution des ressources internes dans le financement des projets en exécution se chiffre à **2,886** milliards de F CFA, soit **92,44%** du financement total, tandis que le financement extérieur intervient à hauteur de **236** millions, soit **7,56%** du financement total.

155. Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit : **1785** millions de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **61,85%** ; **877** millions pour le secteur des Ressources humaines, soit **30,39%** et **224** millions, soit **7,76%** du financement acquis total.

Décaissements au 31 décembre 2016

156. Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2016 se chiffre à **2,568 milliards de F CFA**, pour un financement global acquis de **3,122 milliards de F CFA**, soit un taux de décaissement de **82,25 %**.

Taux de décaissement

157. L'analyse des taux de décaissement porte sur les cinq (5) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement de ces projets est de **82,25%**.

158. Le décaissement du financement intérieur acquis se chiffre à **2,371 milliards** soit un taux de décaissement de **82,16%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **0,197 milliards**, soit **83,47%**.

159. Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Stratégie de Développement du Secteur Agroalimentaire a enregistré le taux de décaissement le plus élevé avec **96,03%**. Le taux le plus bas a été enregistré par le Projet d'Extension des locaux et d'Aménagement de la devanture de la clôture du CEMAPI avec **75%** parce qu'il vient de démarrer.

160. Le taux global de décaissement au titre de la 17^{ème} revue s'est amélioré par rapport à la 16^{ème} revue, de **70,17%** en 2016 contre **82,25%** en 2017, soit une augmentation de près de 12 points.

**Tableau 31 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du Ministère du Développement Industriel
(Montant en Millions de F CFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis en 2016	Décaissement au 31/12/2016	Taux de décaissement en %
Projets en exécution			629	623	99,05
Secteur Secondaire			305	305	100
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	105	105	100
2	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	100	100	100
3	2779	Appui AMANORM	100	100	100
Secteur Ressources Humaines			150	150	100
4	2381	Appui à la CPS	150	150	100
Secteur Infrastructures			174	168	96,55
5	2845	Réhabilitation CEMAPI	174	168	96,55
TOTAL GÉNÉRAL			629	623	99,05

Source : 17^{ème} Revue des projets/programmes MDI

161. En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 99,05% sur la dotation de 2016 d'un montant de 629 millions FCFA.

1.3.2 Ministère du Commerce

Tableau 32 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers FCFA

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	398 002	397 742	2 222 138	2 260 825	614 950	614 614	3 235 088	3 273 181	101
2. Conception et coordination de la politique commerciale et appui à la gestion des marchés	469 101	469 100	35 414	34 394	2 075 959	2 075 958	504 515	503 494	100
3. Développement du secteur industriel	163 639	163 319	175 970	91 959	273 975	267 547	437 614	255 278	58
Total	1 030 742	1 030 161	2 433 522	2 387 178	2 964 884	2 958 119	4 177 217	4 031 953	97

Source : MCI/Budget-Programmes, Réalisations 2016

162. Le budget du secteur commerce et industrie a passé de 5 036 961 000 FCFA en 2015 à 4 177 217 000 FCFA en 2016, soit une baisse de 17% par rapport à 2015. Sur une dotation de 4 177 217 000 FCFA, 4 031 953 000 FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 97%%.

Tableau 33 : Prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA

Programmes	Budget 2016			Prévision 2017-2019		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2017	2018	2019
1. Administration Générale	398 002	2 222 138	614 950	2 155 142	2 345 098	2 395 987
2. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	469 101	35 414	2 075 959	7 254 573	8 303 263	8 483 444
3. Développement du secteur industriel	163 639	175 970	273 975	1 715 335	1 876 130	1 916 842
Total	1 030 742	2 433 522	2 964 884	11 125 051	12 524 491	12 796 272

Source : CBMT 2017 – 2019

Tableau 34 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du Ministère du Commerce (Montants en millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement en %		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				33 823	21 974	5 542	27 516	19 599	4 999	24 598	89,19	90,20	89,40
Secteur Secondaire				31 878	20 029	5 542	25 571	17 681	4 999	22 680	88,28	90,20	88,69
1	1987	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (Phases I à III)	2005-2016	13 845	7 538	0	7 538	7 400	0	7 400	98,17	-	98,17
2	2957	Projet appui micro activité génératrice de revenu	2016-2017	250	250	0	250	50	0	50	20,00	-	20,00
3	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2017	17 156	11 614	5 542	17 156	9 767	4 999	14 766	84,10	90,20	86,07
4	2729	Appui APEX	2014-2017	245	245	0	245	147	0	147	60,00	-	60,00
5	2846	Appui mise à niveau circuit de distribution des produits de première nécessité	2015-2017	382	382	0	382	317	0	317	82,98	-	82,98
Secteur Infrastructures				1 303	1 303	0	1 303	1 302	0	1 302	99,92	-	99,92
6	1990	Construction du Laboratoire de Métrologie	2005-2016	1 303	1 303	0	1 303	1 302	0	1 302	99,92	-	99,92
Secteur Ressources Humaines				642	642	0	642	616	0	616	95,95	-	95,95
7	2549	Projet de Renforcement des Capacités	2011-2016	642	642	0	642	616	0	616	95,95	-	95,95

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement en %		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en préparation				600	600	0	600	0	0	0	0,00	-	0,00
Secteur Infrastructures				600	600	0	600	0	0	0	0,00	-	0,00
8	3025	Construction /Equipement DGCC/DRCC	2017- 2017	400	400	0	400	0	0	0	0,00	-	0,00
9	3026	Construction Equipement siège APEX	2017- 2017	200	200	0	200	0	0	0	0,00	-	0,00
TOTAL GÉNÉRAL				34 423	22 574	5 542	28 116	19 599	4 999	24 598	86,82	90,20	87,49

163. Le coût total de l'ensemble des projets revus s'élève à **34,423 milliards** de F CFA et se répartit comme suit :

- Projets en exécution : **33,823 milliards** de F CFA, soit **98,26%**;
- Projets en préparation : **600 millions** de F CFA, soit **1,74%**.

a. Financement acquis

164. Le financement acquis total s'élève à **28,116 milliards** de F CFA dont **27,516 milliards** de F CFA pour les projets en exécution, soit 97,87% du total du financement acquis et **600 millions** de F CFA au titre des projets en préparation, soit **2,13%** du total du financement acquis.

165. La contribution des ressources internes dans le financement des projets en exécution se chiffre à **21,974 milliards** de F CFA, soit **79,86%** du financement total, tandis que le financement extérieur intervient à hauteur de **5,542 milliards**, soit 20,14% du financement total.

166. En ce qui concerne les projets en préparation, leur financement est assuré à hauteur de **600 millions** de F CFA par les ressources internes, soit **100%**.

167. Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit : **25 571 millions** de F CFA pour le secteur secondaire, soit 90,95% ; **1 903 millions** pour le secteur des infrastructures soit 6,77%, **642 millions** pour le secteur Ressources humaines, soit 2,28% du financement acquis total ;

b. Décaissements

168. Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2016 se chiffre à **24,598 milliards de F CFA**, pour un financement global acquis de **28,116 milliards de F CFA**, soit un taux de décaissement de **87,49 %**.

Analyse des taux de décaissement

169. L'analyse des taux de décaissement porte sur les Sept (7) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement de ces projets est de 89,40%.

170. Le décaissement du financement intérieur acquis se chiffre 19,599 **milliards** soit un taux de décaissement de **89,19%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **4,999 milliards**, soit **90,20%**.

171. Le taux global de décaissement au titre de la 17^{ème} revue a augmenté par rapport à la 16^{ème} revue, de 78,80% à 87,49%, soit 8,69 points de pourcentage

172. Ce taux varie d'un projet à l'autre. Le Projet de Construction du Laboratoire de la Métrologie a enregistré le taux de décaissement le plus élevé avec 99,92%. Le taux le plus bas a été enregistré par le Projet appui micro activité génératrice de revenu qui est de l'ordre 20% à cause de son démarrage récent.

Tableau 35 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du Ministère du Commerce (Montant en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis	Décaissement au 31/12/2016	Taux de décaissement en %
Projets en exécution			3 374	3 338	98,9
Secteur Secondaire			2 909	2 873	98,8
1	1987	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (Phases I à III)	50	50	100
2	2957	Projet appui micro activité génératrice de revenu	200	200	100
3	2241	Appui au cadre Intégré	2 393	2 393	100
4	2729	Appui APEX	100	64	64
5	2846	Appui mise à niveau circuit de distribution des produits de première nécessité	166	166	100
Secteur Infrastructures			400	400	100
6	1990	Construction du Laboratoire de Métrologie	400	400	100
Secteur Ressources Humaines			65	65	100
7	2549	Projet de Renforcement des Capacités	65	65	100
TOTAL GENERAL			3 374	3 338	98,9

Source : 17^{ème} Revue des projets/programmes MC

173. En terme de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 98,90% au titre de l'exercice 2016.

1.3.3 Ministère de l'Artisanat et du Tourisme

Tableau 36 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers de FCFA (données du 01 juillet au 31 décembre 2016)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration générale	-	-	134 654	134 654	0	0	134 654	134 654	100
2. Promotion du secteur de l'Artisanat	-	-	202 028	202 028	1 094 000	894 000	1 296 028	1 096 028	85
3. Promotion du secteur du Tourisme	-	-	202 028	202 028	120 000	120 000	322 028	322 028	100
Total Général	-	-	538 709 830	538 709 830	1 214 000	1 014 000	1 752 710	1 552 710	89

Source : Budget-programmes du ministère de l'Artisanat et du Tourisme – Réalisations 2016

174. La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme en 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 est de 1 752 710 000 FCFA dont 1 552 710 000 FCFA ont été exécutés soit un taux d'exécution de 89%.

Tableau 37 : Prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA

Programmes	Budget 2016			Prévision 2017-2019		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2017	2018	2019
1. Administration générale	0	51 675	0	549 736	649 736	767 927
2. Promotion du secteur de l'artisanat	194 443	292 777	1 142 000	1 266 628	1 366 628	1 474 521
3. Promotion du secteur du tourisme	0	258 686	120 000	382 009	482 009	608 186
Total	194 443	603 138	1 262 000	2 198 373	2 498 373	2 850 636

Source : CBMT 2017 – 2019

Tableau 38 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme (Montants en millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				9 233	9 233	0	9 233	7 596	0	7 596	82,27%	0	82,27
Secteur Infrastructures				8 139	8 139	0	8 139	6 702	0	6 702	82,34%	0	82,34
1	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2017	5 590	5 590	0	5 590	5 037	0	0	90,11	0	90,11
2	2301	Construction/Equipement CNPA	2008-2016	1 258	1 258	0	1 258	1 208	0	0	96,03	0	96,03
3	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2017	325	325	0	325	215	0	0	66,15	0	66,15
4	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	2015-2017	966	966	0	966	242	0	0	25,05	0	25,05
Secteur Secondaire				1 094	1 094	0	1 094	894	0	894	81,72%	0	81,72
5	2456	Etudes potentialités touristiques du Mali	2009-2016	467	467	0	467	434	0	0	92,93	0	92,93
6	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	2007-2017	627	627	0	627	460	0	0	73,37	0	73,37
TOTAL GÉNÉRAL				9 233	9 233	0	9 233	7 596	0	7 596	82,27%	0	82,27

Source : 17^{ème} Revue des projets/programmes MAT

175. Le coût total de l'ensemble des projets revus s'élève à **9,233 milliards** de F CFA, tous en exécution, soit 100%.

a. Financement acquis

176. Le coût total de l'ensemble des projets en exécution du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme s'élève à **9,233 milliards** de F CFA qui correspond à la contribution des ressources internes, soit 100%.

177. Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **8,139** milliards de F CFA pour le secteur des infrastructures, soit **88,15%** du financement acquis total ;
- **1,094** milliards de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **11,85%** du financement acquis total.

178. Au regard de leurs objectifs, l'essentiel des projets/programmes du département sont classés dans le sous-secteur « Artisanat » qui est rattaché au secteur de planification « Infrastructures ».

b. Décaissements

179. Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2016 se chiffre à **7,596 milliards de F CFA**, pour un financement global acquis de **9,233 milliards de F CFA**, soit un taux de décaissement de **82,27 %**.

c. Analyse des taux de décaissement

180. L'analyse des taux de décaissement porte sur les six (6) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement de ces projets est de 82,27%.

181. Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet construction et équipement siège CNPA a enregistré le taux de décaissement le plus élevé avec 83%. Le taux le plus bas a été enregistré par le projet Extension/Aménagement Siège APCMM avec 25,25%.

182. Le taux global de décaissement au titre de la 17^{ème} revue qui est légèrement supérieur à celui enregistré au 31 décembre 2015 qui était de 81,52%.

Tableau 39 :Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme (Montant en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis	Décaissement au 31/12/2016	Taux de décaissement %
Projets en exécution			1 244	911	73,23
Secteur Infrastructures			1 124	791	70,37
1	2242	Construction Villages Artisanaux	424	424	100
2	2301	Construction/Equipement CNPA	200	166	83
3	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	100	100	100
4	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	400	101	25,25
Secteur Secondaire			120	120	100
5	2456	Etudes potentialités touristiques du Mali	62	62	100
6	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	58	58	100
TOTAL GÉNÉRAL			1 244	911	73,23

183. En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 73,23% sur la dotation de 2016 d'un montant de 1 244 millions FCFA.

1.3.4 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Tableau 40 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers de FCFA

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	490 047	449 023	1 107 451	1 090 448	139 320	138 808	1 736 818	1 678 279	96,63
2. Amélioration du Cadre Législatif de l'Emploi et Promotion de l'Emploi	915 164	522 619	1 249 527	1 176 116	7 660 000	2 115 226	9 824 691	3 813 961	38,82
3. Formation Professionnelle	109 218	99 521	423 013	416 561	150 000	149 878	682 231	665 960	97,62
TOTAL	1 514 429	1 071 163	2 779 991	2 683 125	7 949 320	2 403 912	12 243 740	6 158 200	50,30

Source : MEFP/Budget-Programmes, Réalisations 2016

184. La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnel en 2016 est de 12 243 740 FCFA dont 6 158 200 FCFA ont été exécutés soit un taux d'exécution de 50,30%.

Tableau 41 : Prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA

Programmes	Budget 2016			Prévision 2017-2019		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2017	2018	2019
1. Administration Générale	490 047	1 107 451	139 320	1 827 753	2 785 481	2 076 443
2. Amélioration du cadre législatif de l'Emploi et promotion de l'Emploi	915 164	1 249 527	7 660 000	6 318 757	6 544 300	7 093 923
3. Formation Professionnelle	109 218	423 013	150 000	1 650 755	1 015 148	1 994 955
Total	1 514 429	2 779 991	7 949 320	9 797 265	10 344 929	11 165 321

Source : CBMT 2017 – 2019

Tableau 42 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP (Montants en million de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement en %		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				73 065	11 808	61 257	73 065	5 424	8 820	14 244	45,93	14,40	19,50
Secteur Ressources Humaines				73 065	11 808	61 257	73 065	5 424	8 820	14 244	45,93	14,40	19,50
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2017	3 218	3 218	0	3 218	2 746	0	2 746	85,33	0	85,33
2	2046	Appui à la Formation Professionnelle	2005-2017	2 432	2 432	0	2 432	2 148	0	2 148	88,32	0	88,32
3	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014-2022	28 150	4 297	23 853	28 150	200	2 139	2 601	4,65	10,07	9,24
4	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	2014-2020	32 500	1 000	31 500	32 500	330	4 904	5 234	33,00	15,57	16,10
5	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/ 022)	2016- 2020	6 765	861	5 904	6 765	0	1 515	1 515	0,00	25,66	22,40
Projets en préparation				857	857	0	857	0	0	0	0,00	0	0,00
Secteur Infrastructures				857	857	0	857	0	0	0	0	0	0
6	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	2017- 2019	857	857	0	857	0	0	0	0,00	0	0,00
TOTAL GÉNÉRAL				73 922	12 665	61 257	73 922	5 424	8 820	14 244	42,83	14,40	19,27

Source : 17^{ème} Revue des projets/programmes MEFP

185. Le coût total de l'ensemble des projets revus s'élève à **73,922 milliards de F CFA** et se répartit comme suit :

- Projets en exécution : 73,065 milliards de F CFA, soit 98,84%;
- Projets en préparation : 857 millions de F CFA, soit 1,16%.

Financement acquis

186. Le financement acquis total s'élève à 73,922 milliards de F CFA dont 73,065 milliards de F CFA pour les projets en exécution, soit 98,84% du total du financement acquis et 857 millions de F CFA au titre des projets en préparation, soit 1,16% du total du financement acquis.

187. La contribution des ressources internes dans le financement des projets en exécution se chiffre à 12,665 milliards de F CFA, soit 17% du financement total, tandis que le financement extérieur intervient à hauteur de 61,257 milliards, soit 83% du financement total.

188. En ce qui concerne les projets en préparation, leur financement est assuré à hauteur de 857 millions de F CFA par les ressources internes, soit 100%.

189. Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- 857 millions de F CFA pour le secteur des infrastructures, soit 1,16% du financement acquis total ;
- 73,065 milliards de F CFA pour le secteur des Ressources Humaines, soit 98,84% du financement acquis total.

190. Au regard de leurs objectifs, l'essentiel des projets/programmes du département sont classés dans le sous-secteur « Emploi » qui est rattaché au secteur de planification « Ressources Humaines ».

Décaissements

191. Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2016 se chiffre à 14,244 milliards de F CFA, pour un financement global acquis de 73,922 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 19,27 %.

Analyse des taux de décaissement

192. L'analyse des taux de décaissement porte sur les cinq (5) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement de ces projets est de 19,50%.

193. Le décaissement du financement intérieur acquis se chiffre à 5,424 milliards soit un taux de décaissement de 42,83%, tandis que celui du financement extérieur s'élève à 8,82 milliards, soit 14,40%.

194. Le taux global de décaissement au titre de la 17^{ème} revue a baissé par rapport à la 16^{ème} revue, de 24% à 19%, soit 5 points.

195. Cette situation s'explique par la clôture de deux projets (PAFIP et PRODEFPE) qui avaient des taux de décaissement de plus de 90% à la 16^{ème} revue. Cependant, les deux projets en exécution à savoir FIER et PROCEJ ont connu une augmentation de leur taux de décaissement, respectivement de 4,88% à 9,24% et de 4,26 à 16,10%.

Tableau 43 :Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du MEFP (Montant en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis	Décaissement au 31/12/2016	Taux de décaissement en %
Projets en exécution			560	560	100
Secteur Ressources Humaines			560	560	100
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	145	145	100
2	2046	Appui à la Formation Professionnelle	150	150	100
3	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	75	75	100
4	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	190	190	100
TOTAL GÉNÉRAL			560	560	100

196. En terme de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 100% sur la dotation intérieure de 2016 d'un montant de 560 millions FCFA. Pour 2017, la dotation des projets/programmes du département (exécution et préparation) se chiffre à 1,010 milliard FCFA soit une augmentation de 450 millions FCFA.

1.3.5 Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé

Tableau 44 : Dotations par programme au titre de l'année 2016 en milliers de FCFA

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration Générale	132 196	130 554	791 940	790 514	450 000	449 100	1 374 136	1 371 068	99,78
2. Appui au développement du secteur privé	42 981	42 863	326 024	325 985	340 000	339 972	709 005	708 820	99,97
Total	175 177	173 417	1 117 964	1 116 499	790 000	789 072	2 083 141	2 079 888	99,84

Source : MPISP/Budget-Programmes, Réalisations 2016

197. Le taux de décaissement est très satisfaisant avec 99,84%.

Tableau 45 : Les prévisions de 2017 à 2019 en milliers de FCFA

Programmes	Budget 2016			Prévision 2016-2018		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2017	2018	2019
1. Administration Générale	119 234	1 035 161	300 000	1 415 884	1 594 741	1 518 126
2. Appui au développement du secteur privé	26 756	40 073	660 425	1 061 728	1 161 668	1 147 520
Total	145 990	1 075 234	960 425	2 447 612	2 756 409	2 665 646

Source : CBMT 2017 - 2019

Tableau 46 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MPISP (Montants en millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement en %		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				2 708	2 708	0	2 708	2 041	0	2 041	75,37	0	75,37
Secteur Secondaire				714	714	0	714	344	0	344	48,18	0	48,18
1	2683	Appui API-Mali	2013-2017	714	714	0	714	344	0	344	48,18	0	48,18
Secteur Ressources Humaines				1 994	1 994	0	1 994	1 697	0	1 697	85,11	0	85,11
2	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2017	1 640	1 640	0	1 640	1 447	0	1 447	88,23	0	88,23
3	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2017	354	354	0	354	250	0	250	70,62	0	70,62
TOTAL GÉNÉRAL				2 708	2 708	0	2 708	2 041	0	2 041	75,37	0	75,37

Source : 17^{ème} Revue des projets/programmes MPISP

198. Le coût total de l'ensemble des projets revus s'élève à 2,708 milliards FCFA, tous en exécution, soit 100%.

Financement acquis

199. Le financement acquis total s'élève à 2,708 milliards de F CFA et correspond à la contribution des ressources internes, soit 100%.

200. Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- 0,714 milliards de F CFA pour le secteur Secondaire, soit 26,37% du financement acquis total ;
- 1,994 milliards de F CFA pour le secteur des Ressources humaines, soit 73,63% du financement acquis total.

Décaissements

201. Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2016 se chiffre à 2,041 milliards de F CFA, pour un financement global acquis de 2,708 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 75,37 %.

Analyse des taux de décaissement

202. L'analyse des taux de décaissement porte sur les trois (3) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement de ces projets est de 75,37%.

203. Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé a enregistré le taux de décaissement le plus élevé avec 88,23%. Le taux le plus bas a été enregistré par le projet Appui API-Mali avec 48,18%.

204. Le taux global de décaissement au titre de la 17^{ème} revue est satisfaisant par rapport à la 16^{ème} revue, soit 75,37% pour 2016 contre 58,22% à celui enregistré au 31 décembre 2015.

Tableau 47 :Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2016 du MPISP (Montant en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis en 2016	Décaissement au 31/12/2016	Taux de décaissement
Projets en exécution			790	639	80,89
Secteur Secondaire			340	189	55,59
1	2683	Appui API-Mali	340	189	55,59
Secteur Ressources Humaines			450	450	100
2	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	250	250	100
3	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	200	200	100
TOTAL GÉNÉRAL			790	639	80,89

Source : 17^{ème} Revue des projets/programmes MPISP

205. En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 80,89% sur la dotation de 2016 pour un montant de 790 millions FCFA.

1.3.6 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur

Tableau 48 : Récapitulatif de l'état d'exécution des projets du secteur en 2016 en milliards de F CFA

	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement		
		Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution	152 397	48 609	67 035	115 644	37 031	12 467	49 498	76,18	18,60	42,80
MDI	33 568	2 886	236	3 122	2 371	197	2 568	82,16	83,47	82,25
MC	33 823	21 974	5 542	27 516	19 599	3 450	23 049	89,19	62,25	83,77
MAT	9 233	9 233	0	9 233	7 596	0	7 596	82,27	0	82,27
MEFP	73 065	11 808	61 257	73 065	5 424	8 820	14 244	45,93	14,40	19,50
MPISP	2 708	2 708	0	2 708	2 041	0	2 041	75,37	0	75,37
Projets en préparation	1457	1457	0	1457	0	0	0	0,00	-	0,00
MC	600	600	0	600	0	0	0	0,00	-	0,00
MEFP	857	857	0	857	0	0	0	0,00	-	0,00
Total Général	153 854	50 066	67 035	117 101	37 031	12 467	49 498	73,96	18,60	42,27

1.4 Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesure des performances du CREDD (2016-2018)

Tableau 49 : Les indicateurs du secteur dans le cadre de mesure des performances du CREDD (2016-2018)

N°	Intitulé des indicateurs	Lien/ODD	Structure responsable	Périodicité	Année	
					2015	2016
1	PIB du commerce en %	ODD 8	INSTAT/DNPD	Annuelle	10,7	10,9
2	Valeur des exportations de produits artisanaux (en millions de F CFA)	ODD 8	DNA/CPS/INSTAT	Annuelle	4 394	5 054
3	Recettes touristiques (en milliards de FCFA)	ODD 8	DNTCP/ CPS SICAIEPIP	Annuelle	61,133	ND
4	Taux de chômage de la population	ODD8	ONEF	Annuelle	9,60	10,05
5	Nombre de nouveaux emplois créés	ODD8	ONEF	Annuelle	58 967	67 204
6	Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	ODD 9	DNI	Annuelle	829	878 ⁸
7	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jour)	ODD 16	API-Mali	Annuelle	3	3

206. La valeur des exportations des produits artisanaux a augmenté de 2015 à 2016 de 4 394 millions à 5 054 millions. Soit une augmentation de 15%.

⁸ Prévission

207. On constate aussi que le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a augmenté de 829 en 2015 à 838 en 2016. Nous constatons aussi que le taux de chômage de la population a augmenté de 0,45 point de pourcentage. Quant au nombre de nouveaux emplois créés, il est passé de 58 967 en 2015 à 67 204 en 2016 soit un taux d'augmentation de 14,0%.

1.5 Description du cadre partenarial

Tableau 50 : Cadre partenarial de l'Industrie en 2016

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1.	OMPI	Appui à la mise en place du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation	
2.	OAPI	Appui à l'organisation et à la Célébration des Journées Africaine et Mondiale de la Propriété Intellectuelle	
3.	ONUDI	Appui à l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali	
4.	UE	Renforcement des capacités des entreprises agroalimentaires par le programme TBT de ACP-UE	
5.	CEDEAO	Renforcement des capacités de l'AMANORM par le Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest	

Analyse de la coopération :

208. Dans le domaine du Développement Industriel l'ONUDI est un partenaire traditionnel du Département du Commerce et de l'Industrie. L'ONUDI a toujours appuyé l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali.

209. En matière de Propriété Industrielle, l'OAPI et l'OMPI accompagnent le Département du Commerce et de l'Industrie dans ses actions de promotion des inventions et innovations technologiques.

Tableau 51 : Cadre partenarial du Commerce en 2016

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1.	Banque Mondiale, FMI, PNUD, CCI, CNUCED, OMC	Appui au Projet d'Appui du Cadre Intégré	
2.	OMC	Appui à la participation aux négociations commerciales	
3.	UEMOA	Appui aux activités du Comité de Négociations Commerciales	
4.	Coopération Danoise	Facilitateur des donateurs du Projet d'Appui du Cadre Intégré	
5.	AFD, UE	Appui programme de renforcement des capacités commerciales	
6.	OIF	Appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) au commerce	
7.	CEDEAO	Formation de deux (02) agents de la DGCC	

Tableau 52 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2016

N°	Liste des partenaires	Réalisations	OBS.
1.	UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'atelier national de vulgarisation du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA, les 20 et 21 avril 2016 - Appui financier au SIRA-ML dans le cadre du recensement des entreprises agro-alimentaires ; - Financement de l'atelier de formation des acteurs de développement de l'Artisanat des Etats membres de l'UEMOA tenu à Dakar du 08 au 10 août 2016 ; - Financement de l'atelier de validation des activités de recensement des entreprises artisanales des Etats membres de l'UEMOA, tenu en septembre 	

N°	Liste des partenaires	Réalisations	OBS.
		2016 à Ouagadougou ; - Financement de l'atelier de validation de projets de textes d'application du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA, tenu à Ouagadougou du 12 au 14 octobre 2016;	
2.	CODEPA	Le Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA) a financé la 7ème Conférence DES Ministres en charge du secteur de l'Artisanat.	
3.	Coopération Danoise	Mise en œuvre du PACEPEP (réalisation d'études de faisabilité des maisons d'artisans de Bla, San, Bankass et Koro et de la réhabilitation de la maison des artisans de Bamako.	
4.	Coopération Suisse	Appui à travers la Cellule Opérationnelle pour la Formation Professionnelle dans le Secteur de l'Artisanat (COFPA) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention entre le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle (PAFP)/ Swiss Contact-APCMM-FNAM	
5.	ICI	Appui de l'Institut de Coopération Internationale (ICI) au renforcement de capacité des Artisans par l'apprentissage à distance	
6.	BOAD	Le BOAD a appuyé l'évaluation du Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat (PDSA) et l'élaboration du Programme de Promotion et de Valorisation de l'Artisanat (PPVA)	
7.	Coopération Turque	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat	
8.	Coopération Marocaine	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat	
9.	Coopération Espagnole	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat	
10.	ONUDI	Projet de Renforcement des compétences créatives dans le secteur artisanal par le développement des Villages Artisanaux Créatifs à Tombouctou et Bamako, projet porté par l'ONUDI	
11.	UE	Organisation de l'atelier bilan de la mise en œuvre du programme TBT-ACP-UE dans le cadre du renforcement des acteurs du secteur de l'Artisanat en matière de normes et qualité des produits artisanaux	

Tableau 53 : Cadre partenarial du Tourisme en 2016

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1	UEMOA	Appui aux structures du tourisme	
2	OMT	Appui aux structures du tourisme	

Tableau 54 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2016

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1.	FIDA	Appui au MEFP à la mise en œuvre du programme FIER	
2.	BIT	Appui à l'APEJ pour la mise en œuvre du PEJ II ; à l'ANPE et au MEFP pour l'élaboration de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son Plan d'Actions Opérationnel.	
3.	BOAD	Appui à l'APEJ pour le financement de l'étude de faisabilité des projets des jeunes.	
4.	GIP INTER	Appui au MEFP dans le cadre du renforcement des capacités et les appuis techniques.	
5.	Banque Mondiale	Appui au PROCEJ	
6.	Lux- Développement	A travers le PAFIP, appui la DNFP en matière de formation des maîtres d'apprentissage et d'équipement des ateliers écoles, construction et équipement de centres de formation (CFP/IFP) et de centres d'éducation pour le développement (CED), rénovation des programmes de formation dans les centres, rénovation de l'apprentissage traditionnel chez les artisans et agriculteurs, appui au dispositif de microfinance et à l'APEJ pour le financement	

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs
		des jeunes et des petites entreprises artisanales.	
7.	Coopération Suisse	A travers le PAFPA, appui à la DNFP en équipements des services locaux et révision des programmes	
8.	APBEF	Appui ANPE	
9.	OIF	Appui au PRODEFPE dans le cadre du Renforcement des capacités	
10.	AFD	Appui à la formation professionnelle/ACEFOR	
11.	Chine	Construction du Centre de formation professionnelle	
12.	Algérie	48 bourses d'étude	
13.	Canada	Appui budgétaire Sectorielle	

Analyse de la coopération :

210. L'Emploi et la Formation Professionnelle constituent une préoccupation majeure des plus hautes autorités du pays. A ce titre, le Département en charge des questions relatives à l'emploi et à la formation professionnelle bénéficie de l'accompagnement et l'appui de plusieurs partenaires étrangers.

211. La Coopération Luxembourgeoise (Lux-Développement) appuie la Formation et l'Insertion Professionnelle à travers le PAFIP. La coopération Suisse et le Royaume de Danemark à travers le PAFP/Swisscontact intervient dans la consolidation de la formation par apprentissage. Le Bureau International du Travail (BIT) à travers son expertise en matière de promotion de l'emploi décent accompagne fortement le Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement définie par le Gouvernement du Mali.

212. En outre, le secteur privé est aussi fortement impliqué en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Tableau 55 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2016

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	CNUCED	Actualisation des données du site e-Régulations Mali (formation et collecte de données).	

Tableau 56 : Cadre partenarial des réformes du climat des affaires

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	BAD	Appui aux structures chargées des réformes du climat des affaires	
2	GIZ	Appui au commerce transfrontalier	
3	PNUD	Appui à l'informatisation du Permis de Construire	

Analyse de la coopération :

La Banque Africaine de Développement (BAD) appuie la mise en œuvre du Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires (PSO-2016/2018) par son Programme d'Appui à la Gouvernance Économique (PAGE). Les actions de réformes financées par la BAD/PAGE en 2016 sont : l'opérationnalisation du Guichet Unique Electronique du Commerce et des Transports (GUECET), l'informatisation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), l'acquisition d'un mécanisme

de suivi évaluation du Plan Stratégique et Opérationnel 2016 2018 des Réformes (PSO) du Climat des Affaires au Mali

La Coopération Allemande pour le Développement (GIZ) finance un projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité des entreprises sur les Corridors Bamako – Dakar.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement à travers son Programme d'Appui à la Gouvernance et à la Résilience Économique (PAGER) a appuyé le Mali dans le projet d'informatisation du Permis de Construire.

Tableau 57 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2016

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	Agence Canadienne de Développement International	Appui le secteur à travers deux projets à savoir le projet d'Appui au Financement Inclusif Rural au Mali (AFIRMA) et le projet de Financement Agricole et Rurale au Mali (FARM).	
2	Fonds International de Développement Agricole	Appui le secteur à travers le Programme de Microfinance Rurale (PMR).	

Analyse de la coopération :

213. Le Programme de Microfinance Rurale est une initiative novatrice conjointement développée par le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA). Le programme a démarré ses activités en août 2010 pour une durée de 8 ans. Son objectif est de « contribuer à l'accès durable des ruraux pauvres à des services financiers répondant à leurs besoins de développement socio-économique » pour la période 2014-2018.

214. Dans sa mise en œuvre opérationnelle cet objectif est décliné en deux objectifs spécifiques : (i) la promotion de mécanismes et de produits adaptés et ; (ii) le renforcement de la capacité d'intervention durable des SFD. Le programme est articulé autour de trois composantes : (i) facilitation de l'accès aux services financiers ; (ii) appui à la viabilité des SFD, et (iii) coordination, gestion et suivi-évaluation du programme.

215. Le programme s'est fixé comme résultats d'atteindre 315 000 personnes au sein des populations à faibles revenus que sont : les ménages agricoles, les organisations paysannes et les promoteurs individuels d'initiatives économiques particulièrement les femmes et les jeunes.

216. Le lancement des activités de deux projets d'appui au secteur de la microfinance par l'Agence Canadienne de Développement International :

- le projet de Financement Agricole et Rural au Mali (FARM) vise à développer des produits financiers adaptés au monde agricole à travers (i) le renforcement des capacités de cinq (5) SFD afin de toucher 18 000 agriculteurs, dont 4 500 femmes ; (ii) la mise en place d'un fonds de garantie et d'une ligne de crédit (assurance récolte et garantie de prêt) et support à la restructuration des SFD. Les zones couvertes par ce projet sont : Ségou, Koulikoro, Bamako, Sikasso et régions du Nord. La durée du projet est de 5 ans.

- le Projet d'Appui au financement Inclusif Rural au Mali (AFIRMA), sur 4 ans ; Ce projet vise à améliorer l'accès des populations rurales aux services financiers répondant aux besoins de développement socio-économique à travers (i) une extension géographique (ouverture de points de services) en privilégiant les zones de production agricole afin de toucher 100 000 personnes soit 50% de femmes et 30% de jeunes ; (ii) renforcer les capacités et former les cadres et les techniciens d'au moins 15 SFD et deux organismes d'encadrement (de régulation et de promotion de la microfinance) ; (iii) respect par les SFD du cadre réglementaire application dans l'UEMOA afin de sécuriser le secteur et assurer la confiance des bénéficiaires.

2. Problèmes et contraintes

217. Les principales difficultés du Secteur ICAEPIP parmi d'autres sont : (i) l'insuffisance de communication autour des politiques et stratégies ; (ii) la faible implication des PTF et du Secteur Privé dans le financement des plans d'actions des politiques et stratégies ; (iii) le coût élevé de l'électricité, de l'eau et des matières premières ; (iv) les pratiques anticoncurrentielles ; (v) les difficultés d'accès au crédit bancaire ; (vi) l'insuffisance dans le renforcement des capacités humaines, financières et matérielles ; (vii) la faible occupation des magasins des villages artisanaux et maisons des artisans ; (viii) la faible capacité des agents des techniques d'enquête, rédaction de procès-verbal et de rapport d'enquête ; (ix) la non disponibilité de chambres froides de grande capacité pour les produits périssables ; (x) le non-respect des normes de qualité par les entreprises ; (xi) manque de locaux pour certaines structures du secteur ; (xii) le non-respect du délai contractuel dans la réalisation des chantiers de constructions.

3. Perspectives

3.1 Industrie

218. Dans la poursuite des efforts du développement industriel, il est particulièrement attendu en 2017 : (i) le suivi de la mise en œuvre du Plan d'actions 2015-2017 de la Politique de Développement Industriel ; (ii) l'organisation des missions de contrôle des engagements souscrits par les investisseurs industriels agréés au Code des Investissements (iii) le suivi et appui conseil aux projets et entreprises industriels (iv) l'élaboration des stratégies nationales de maintenance industrielle et d'aménagement des zones industrielles ; (v) le suivi de la mise en œuvre des protocoles d'accord signés entre l'Etat et : UTTAM SUCROTECH International (Projet Sucrier de Markala) ; West African Cement (WACEM) ; la CLETC ; le Royaume du Maroc (Coopération industrielle) ; Ciment de l'Afrique Mali (CIMAF Mali), la Société GAIA EQUALITY LTD pour la réalisation d'une cimenterie dans le Cercle de Diéma ; la société Grands Moulins du Mali (vi) l'évaluation des contrats de performance de BATEX-CI et SOFACOH, (vii) la signature de nouveaux contrats de performances ; (viii) l'organisation de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique, Edition 2017 ; (ix) l'organisation d'atelier de formation et de sensibilisation sur le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO ; (x) le suivi de la mise en œuvre du mémorandum d'entente en matière de Zones Industrielles entre le Mali et le Royaume du Maroc, (xi) l'élaboration des normes, la vulgarisation de la marque Nationale de conformité aux normes, l'accompagnement des entreprises à la certification et à la démarche qualité, l'accompagnement des laboratoires et des organismes d'inspection à l'accréditation et la construction du siège de l'AMANORM ; (xii) l'appui technique et technologique aux unités de transformation agroalimentaires, la formation des producteurs des produits IG dans la démarche IG, la réalisation des travaux de pré-planage et recharge de la voie d'accès de la zone industrielle de Ouéléssébougou ; (xiii) la Réalisation du diagnostic des entreprises, la mise en place d'un plan d'amélioration des résultats économiques des

entreprises industrielles (Quick Diagnostic) et l'accompagnement des entreprises dans leur programme d'amélioration des performances.

3.2 Commerce

219. Dans la poursuite des efforts du développement commerce, il est particulièrement attendu en 2017 : (i) la défense des intérêts nationaux dans les accords commerciaux ; (ii) la mobilisation et le suivi des aides liées au commerce ; (iii) l'adoption du document de la politique de développement du commerce ; (iv) l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des populations aux produits de première nécessité ; (v) la réduction des pratiques de fraude et de concurrence déloyale ; (vi) le respect des normes en matière de capacité de stockage ; (vii) l'organisation de missions de contrôle et de vérification des instruments de poids et mesures ; (viii) la diversification et le développement des exportations de biens et services maliens ; (ix) augmentation du volume des exportations des produits non traditionnels ; (x) la mise en œuvre du projet Gomme arabe ; (xi) l'appui au développement et à la diversification des marchés (promotion commerciale) ; (xii) l'appui aux filières agricoles (mangue, karité, gomme arabe, pomme de terre, sésame et produits agroalimentaire) ; (xiii) l'appui des collectivités en matière d'aménagement et de gestion des marchés et foires ; (xiv) la mise en œuvre du projet de formalisation des acteurs du commerce de détail ; (xv) l'appui au développement et à la diversification des marchés (promotion commerciale) ; (xvi) les appuis aux acteurs de la filière karité ; (xvii) la construction de magasins de stockage de pomme de terre et d'échalote/oignon ; (xviii) l'appui à la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie sectorielle de la filière sésame ; (xix) les appuis aux PME de transformation des produits agroalimentaires.

3.3 Artisanat

220. Dans la poursuite des efforts du département de l'artisanat, il est particulièrement attendu en 2017 : (i) l'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel de l'artisanat ; (ii) le renforcement des capacités d'intervention du dispositif d'encadrement de l'artisanat ; (iii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises artisanales ; (iv) la facilitation de l'accès des produits artisanaux au marché ; (v) le développement d'un système d'information performant sur l'artisanat, (vi) organisation de trois (3) ateliers de vulgarisation du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA, (vii) poursuite de la construction des infrastructures de base et d'appui à la croissance, (viii) poursuite de la recherche de financement adapté au secteur, (ix) Organisation du recensement des artisans

3.4 Tourisme

221. Dans la poursuite des efforts du département en charge du tourisme, il est particulièrement attendu en 2017 : (i) l'assainissement du secteur du tourisme et de l'hôtellerie ; (ii) la redynamisation du partenariat public privé dans le domaine du tourisme ; (iii) le renforcement du système d'information touristique ; (iv) le développement de nouveaux produits touristiques ; (v) l'amélioration de la fréquentation touristique ; (vi) la promotion du tourisme interne et domestique, scolaire et universitaire et régional ; (vii) la diversification de l'offre touristique ; la promotion de l'investissement touristique et hôtelier; amélioration de la qualité des prestations touristiques et hôtelières; mise à disposition de façon permanente une information touristique de qualité ; (viii) Vulgarisation du Code Communautaire de l'Artisanat des pays de la zone UEMOA et du Document de Politique Nationale de Développement du Secteur et de l'Artisanat (DPNDSA) ; (ix) Vulgarisation des nouveaux textes régissant le secteur de l'artisanat ; (x) Formation des élus et agents administratifs sur le dispositif institutionnel et légal du

réseau des Chambres de Métiers ; (xi) Opérationnalisation des Villages, Maisons, Centres de Ressources pour l'Artisanat ; (xii) Identification de sites pour la réinstallation des artisans déguerpis des voies publiques ; (xiii) organisation d'une vaste opération de promotion de la Carte Professionnelle Biométrique d'Artisanat (CPAB) ;(xiv) Équipement du Centre de Ressources moderne ; (xv) Recherche de sources de financement adaptées aux conditions socioéconomique des artisans/entreprises artisanales ; (xvi) Appuis au regroupement des artisans par la création de sociétés éligibles aux marchés publics ; (xvii) Appuis à l'accès des artisans aux services de la Bourse de Sous-traitance et de partenariat du Mali (BSTP Mali) logée au niveau CNPM ; (xviii) Organisation et institutionnalisation du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA) ; (xix) Appuis à l'organisation des Journées Textile Création ; (xx) Organisation d'un évènement sur les métiers porteurs ; (xxi) Appuis à l'organisation de la Semaine Sénégal-Malienne de l'Habillement (SE.SE.MA.H) ; (xxii) Appui à l'organisation du Salon International de l'Artisanat Traditionnel d'Alger (SIAT) ; (xxiii) Participation à la Foire Internationale de Paris (France) ; (xxiv) Salon International de la Femme (SIAFEM) à Niamey (Niger) ; (xxv) Foire Internationale de Dakar (FIDAK) ; (xxvi) Semaine Commerciale de l'Artisanat Malien en Guinée (SECAM-G) ; (xxvii) Foire Artisanale de Mopti (F.A.M) ; (xxviii) Optimisation de la distribution de crédits aux artisans dans le cadre de Programme de Relance du « volet crédit aux artisans » et exploration d'autres sources de financement adaptées aux spécificités des Très Petites Entreprises Artisanales ; (xxix) Identification des zones et installation des artisans déguerpis ; (xxx) la promotion de l'audit interne au sein des services et structures du département ; (xxxi) la promotion de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la délinquance financière ; (xxxii) Organisation de trois (03) manifestations touristiques.

3.5 Emploi et formation professionnelle

222. Dans la poursuite des efforts du département de l'emploi et de la formation professionnelle, il est particulièrement attendu en 2017 :

- Emploi : (i) le renforcement des actions de promotion et de création d'emplois ; (ii) le développement et la mise en œuvre des programmes spécifiques pour la promotion de l'emploi ; (iii) l'amélioration de l'accès des groupes cibles de l'ANPE à des programmes d'apprentissage, de perfectionnement et de reconversion ; (iv) le renforcement de l'employabilité des jeunes ; (v) le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes ; (vi) le renforcement du dispositif de financement des projets des jeunes ; (vii) le développement des compétences des ressources humaines des secteurs productifs ; (viii) la réalisation des descriptifs des métiers/compétences du PRODEFPE ; (ix) la prise en compte des statistiques du travail dans le schéma directeur de la statistique ; (x) l'amélioration de la collecte, du traitement et de l'utilisation des statistiques de l'emploi ; (xi) l'amélioration de l'adéquation de la formation aux demandes du marché du travail ; (xii) le développement de l'analyse et de la diffusion des informations sur le marché du travail ; (xiii) l'appui à l'éducation et à la formation pour l'emploi ; (xiv) l'appui à la création d'emploi par le secteur privé pour les jeunes ; (xv) Evaluation du programme emploi-jeune (PEJ).
- Formation professionnelle : (i) la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire de la formation professionnelle ; (ii) la poursuite du processus de déconcentration et de décentralisation ; (iii) le renforcement des capacités des collectivités dans le domaine de la formation professionnelle ; (iv) la diversification des filières de formation en relation avec les besoins de l'économie ; (v) la réalisation d'études d'évaluation des besoins de formation ; (vi) la formation des agents nouvellement recrutés ; (vii) la préparation de la session du cadre partenarial d'orientation et de suivi de l'emploi et de la formation professionnelle ; (viii) le renforcement des capacités institutionnelles et offre de formation ; (ix) l'insertion et l'appui aux initiatives des jeunes ruraux ; (x) l'amélioration de l'employabilité des jeunes ; (xi) la création d'emplois et l'allègement de la souffrance des femmes.

3.6 Promotion de l'investissement et du secteur privé

223. Dans la poursuite des efforts de la promotion de l'investissement et du secteur privé, il est particulièrement attendu en 2017 :

- Promotion de l'investissement : (i) la redynamisation de l'API-Mali selon les nouveaux axes stratégiques définis ; (ii) la relecture des textes de l'API-Mali ; (iii) la relecture de l'Accord d'Etablissement de l'agence ; (iv) la mise en place du régime de l'entrepreneur ; (v) la poursuite de la déconcentration du Guichet Unique dans les autres régions ; (vi) l'organisation du Forum « Investir au Mali 2017 ».
- Réforme du climat des affaires : (i) la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route relative à la compétitivité des corridors Dakar-Bamako ; (ii) la poursuite de la mise en place du Guichet Unique Electronique du Commerce et des Transports (GUECET) ; (iii) l'informatisation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ; (iv) l'informatisation du circuit d'obtention du permis de construire ; (v) la mise en place du régime de l'entrepreneur.
- Développement du Secteur Privé : (i) la validation du programme pluriannuel d'appui aux PME et son adoption en Conseil des Ministres ; (ii) l'organisation de la 1^{ère} session du Conseil Supérieur du Secteur Privé ; (iii) l'élaboration du plan de communication de la LOSEP et sa mise en œuvre ; (iv) l'identification des différents types de PME ; (v) l'identification des besoins en infrastructures de base des PME, par secteur ; (vi) l'élaboration et la validation de la Charte des PME ; (vii) l'organisation de la journée du secteur privé.
- Promotion de la microfinance : (i) l'élaboration de la cartographie numérisée des SFD au plan national ; (ii) l'élaboration de la communication écrite des conclusions et recommandations de l'étude pour la mise en place d'un mécanisme de refinancement durable des SFD ; (iii) la réalisation d'une étude sur le mobile Banking ; (iv) la réalisation d'un plan d'actions et de formation en éducation financière ; (v) l'organisation des cadres de concertations au niveau du secteur de la microfinance (réunion du Groupe Consultatif National pour la Microfinance et réunion du Comité Technique de coordination des interventions dans le secteur de la microfinance) ; (vi) le renforcement des capacités techniques des agents du CPA/SFD sur le module, gestion axée sur les résultats (GAR) ; (vii) assurer le fonctionnement de la microfinance et en bureautique général.

4. Recommandations

4.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2015

Tableau 58 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2015

N°	Recommandations	Structures responsables	Structures impliquées
1	Mobiliser le financement pour l'élaboration et la mise en place d'un outil de suivi évaluation des réformes	CTRCA	CPS/ DFM
2	Elaborer et mettre en œuvre un outil de suivi évaluation des réformes	CTRCA	CPS/DFM
3	Augmenter le niveau des budgets alloués	DFM	CPS
4	Renforcer le système de suivi-évaluation des projets en exécution	Tous ministères	CPS / DFM
5	Produire et déposer régulièrement les rapports d'exécution des chantiers de construction	MDI/MPISP/ MEFP/MAT	DFM
6	Renforcer les capacités des ressources humaines chargées de la gestion des projets	MDI/MPISP/ MEFP/MAT	CPS / DFM / DNPD / DRH
7	Ouvrir la moitié ou le ¼ du fond des projets par an	DFM	
8	Créer plus d'interactions entre la CPS et les gestionnaires de projets/programmes	CPS/Gestionnaires de projets	
9	Doter la CPS de ressources financières conséquentes pour lui permettre d'effectuer ces missions de suivi évaluation des projets/programmes	DGB	DNPD/DFM
10	Affecter à la CPS des agents conformément à son cadre organique	DRH	DFM
11	Mettre en œuvre le plan de formation de la CPS	DRH	DFM
12	Impliquer la CPS et la DNPD dans la conception et la formulation des documents de projets	Gestionnaires de projets/programmes	
13	Doter la CADD Artisanat-Tourisme de ressources conséquentes pour la mise en œuvre des compétences transférées.	CADD/MAT	
14	Diligenter la mise en œuvre des mesures d'accompagnement promises à l'OPI pour la relance des entreprises à travers les contrats de performance et celles comprises dans le livre blanc.	DNI	OPI
15	Suivre et évaluer les préoccupations des industriels dans les rapports des années précédentes.	DNI	OPI
16	Diversifier les sources de financement de l'industrie, comme le crédit-bail moins contraignant que nos structures classiques.	API	OPI/CPA-SFD
17	Diversifier les sources de financement comme le capital risque pour la promotion des investissements	API	CPA-SFD
18	Mettre en œuvre un mécanisme de suivi évaluation axée sur l'atteinte des résultats en lieu et place du suivi évaluation axée sur la mise en œuvre	Toutes structures/ Gestionnaires de pp	DNPD/CSLP

Tableau 59 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2015

Objectif	Résultats attendus	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Etat d'exécution			Commentaires
				R	ER	NR	
Réduire les contraintes et difficultés de mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur	Le système de suivi évaluation a été amélioré	Outil de suivi évaluation disponible	Mobiliser le financement pour l'élaboration et la mise en place d'un outil de suivi évaluation des réformes	X			
			Elaborer et mettre en œuvre un outil de suivi évaluation des réformes	X			
			Doter la CPS de ressources financières conséquentes pour lui permettre d'effectuer ces missions de suivi évaluation des projets/programmes		X		
	Les activités du secteur ont été financées à hauteur de souhait	Taux d'activités réalisées	Augmenter le niveau des budgets alloués			X	PNA/ERP : Les activités du secteur n'ont pas été financées à hauteur de souhait parce que le niveau du budget alloué est faible.
			Ouvrir la moitié ou le ¼ du fond des projets dès le premier trimestre	X			DFM/MEFP : La moitié des fonds alloués aux projets sont ouverts au premier trimestre 2015.
	Les capacités de la CPS ont été renforcées	Nombre d'ateliers de formation organisés	Mettre en œuvre le plan de formation de la CPS		X		
			Renforcer les capacités des ressources humaines chargées de la gestion des projets			X	DFM/MEFP : Les capacités des ressources humaines chargées de la gestion des projets n'ont pas été renforcées.
			Renforcer le système de suivi-évaluation des projets en exécution				
	Des agents ont été affectés conformément au cadre organique de la CPS	Nombre d'agents	Affecter à la CPS des agents conformément à son cadre organique		X		Un agent a été affecté conformément au cadre organique de la CPS.
	Les gestionnaires de projets/programmes, la CPS et DNPD collaborent	Nombre d'actions communes	Créer plus d'interactions entre la CPS et les gestionnaires de projets/programmes		X		PNA/ERP : La collaboration entre le PNA/ERP, la DNPD et la CPS est en cours.
Impliquer la CPS et la DNPD dans la conception et la formulation des				X		DFM/MEFP : La collaboration entre le PNA/ERP, la DNPD et la CPS est en	

Objectif	Résultats attendus	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Etat d'exécution			Commentaires
				R	ER	NR	
Réduire les contraintes et difficultés de mise en œuvre des politiques et du secteur			documents de projets				cours.
	Les rapports d'exécution des chantiers de construction ont été régulièrement produits et déposés	Nombre de rapports	Produire et déposer régulièrement les rapports d'exécution des chantiers de construction		X		DFM/MEFP : Les rapports d'exécution des chantiers de construction sont en cours.
	La CADD Artisanat-Tourisme a été dotée de ressources conséquentes pour la mise en œuvre des compétences transférées.	Niveau de mise en œuvre des compétences transférées	Doter la CADD Artisanat-Tourisme de ressources conséquentes pour la mise en œuvre des compétences transférées.	X			CADD/AT
	La mise en œuvre des mesures d'accompagnement promises à l'OPI pour la relance des entreprises a été diligentée à travers les contrats de performance et celles comprises dans le livre blanc.	Nombre de mesure d'accompagnement dans le livre blanc mise en œuvre Nombre de contrat de performance	Diligenter la mise en œuvre des mesures d'accompagnement promises à l'OPI pour la relance des entreprises à travers les contrats de performance et celles comprises dans le livre blanc.	X			DNI : Validation de 6 études Signature de trois contrats de performance
	Les préoccupations des industriels dans les rapports des années précédentes ont été suivies et évalués.	Rapport de suivi-évaluation	Suivre et évaluer les préoccupations des industriels dans les rapports des années précédentes.			X	DNI :
	Les sources de financement de l'industrie, comme le crédit-bail moins contraignant que nos structures classiques, ont été diversifiées.	Nombre de sources de financement	Diversifier les sources de financement de l'industrie, comme le crédit-bail moins contraignant que nos structures classiques.		X		API-MALI :
	Les sources de financement comme le capital risque pour la promotion des investissements ont été diversifiées.	Nombre de sources de financement	Diversifier les sources de financement comme le capital risque pour la promotion des investissements		X		API-MALI :
	Un mécanisme de suivi évaluation axée sur l'atteinte des résultats en lieu et place du suivi-évaluation axé sur la mise en œuvre a été mis en place	Mécanisme opérationnel	Mettre en œuvre un mécanisme de suivi évaluation axée sur l'atteinte des résultats en lieu et place du suivi-évaluation axé sur la mise en œuvre	X			CPS : Une formation sur la GAR a été organisée au Centre du secteur privé du 31 août au 11 septembre 2015 à l'intention des membres du cabinet, les responsables des structures techniques et projets/programmes du MDI et MC

R= Réalisé ER= En cours de Réalisation NR= Non Réalisé

4.2 Recommandations de la revue sectorielle 2016

224. Des résultats encourageants ont été obtenus en 2016. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

Tableau 60 : Recommandations

N°	RECOMMANDATIONS	STRUCTURES RESPONSABLES DU SUIVI	STRUCTURES IMPLIQUEES
1	Communiquer autour des politiques et stratégies	Toutes structures	
2	Solliciter la contribution des PTF et du secteur privé pour le financement des plans d'actions des politiques et stratégies	Toutes structures	
3	Subventionner les entreprises sur le coût de l'électricité, de l'eau et des matières premières locales	API MALI	
4	Lutter contre les pratiques frauduleuses	DGCC	Douanes
5	Améliorer l'accès au crédit des SFD	CPA/SFD	
6	Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles du secteur	DFM du secteur	DRH/CPS
7	Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et maisons des artisans	DNA	
8	Renforcer les capacités des agents des techniques d'enquête en rédaction de procès-verbal et de rapport d'enquête	DGCC	DFM/MC
9	Construire les chambres froides de grande capacité pour les produits périssables dans les zones de production	UMOCI	DFM/MC
10	Sensibiliser les entreprises sur le respect des normes de qualité	AMANORM	BRMN/DNI
11	Organiser le recensement des artisans	DNA	CPS

Conclusion

225. Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des rapports issus des ateliers de validation des données relatives aux projets/programmes et aux budgets-programmes.

226. La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité des extraits des ateliers de validation des données relatives aux projets/programmes et aux budgets-programmes. Ces extraits sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ceux qui concerne les projets/programmes et les budgets-programmes.

227. Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

228. Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement et du secteur privé compte en 2016, vingt-neuf (29) projets/programmes pour un coût total de 153 854 000 000 FCFA (33 568 000 du Ministère du Développement Industriel, 34 423 000 000 du Ministère du Commerce, 9 233 000 000 du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, 73 922 000 000 du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et 2 708 000 000 du Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé) dont 117 101 000 000 de FCFA de financement acquis, soit 76,1%.

229. Sur les 29 projets, 27 projets sont en exécution avec un coût global de 153 254 000 000 FCFA. Le financement total acquis est de 117 101 000 000 FCFA, soit 76,4% du coût global des projets en exécution, le financement intérieur acquis s'élève à 50 066 000 000 FCFA soit 42,8% du financement total acquis, celui de l'extérieur est de 67 035 000 000 FCFA soit 57,2% du financement total acquis.

230. Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2016 pour l'ensemble des projets en exécution est de 51 047 000 000 FCFA, avec 37 031 000 000 FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 72,5% et celui du financement extérieur est de 14 016 000 000 FCFA, soit un taux de décaissement de 28,5%. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de 43,6%.

231. Les Ministères MDI, MC, MAT, MEFP et MPISP ont fait respectivement un taux d'exécution des budgets de projets et programmes prévus en 2016 à 99,05% ; 98,90% ; 73,23% ; 100% et 80,89%.

232. Des recommandations ont été formulées pour améliorer la performance des projets et programmes du secteur.